

## **LE RASSEMBLEMENT DES GAUCHES REPUBLICAINES ET SES COMPOSANTES**

**Article extrait de la revue *Recherches contemporaines*, n° 5, 1998-1999**

### **Le Rassemblement comme rassemblement**

**Éric DUHAMEL**

De toutes les formations politiques, le RGR est probablement celle qui a le moins retenu l'attention des historiens. Les histoires générales de la 4e République se contentent de le qualifier de cartel électoral quand il n'est pas purement et simplement assimilé au Parti radical<sup>1</sup>. Or, le RGR, sans avoir été un parti politique *stricto sensu*, a été beaucoup plus qu'un cartel électoral ; en fait une confédération de forces politiques comparable à l'UDF. Mais si l'UDF, à l'origine cartel électoral, s'est transformée en "groupement politique"<sup>2</sup>, le RGR, ainsi que nous le verrons, a été pensé d'emblée comme une formule originale de regroupement de forces politiques. A ce titre, le RGR a joué un rôle et rempli une fonction non négligeable durant la 4e République. En outre, il constitue un type d'organisation dont la connaissance peut utilement enrichir les études sur les associations partisans. Le lecteur ne trouvera pas dans les lignes qui suivent une étude exhaustive de cette formation mais, à l'occasion de la publication des notes politiques de Pierre de Léotard dans ce numéro de *Recherches contemporaines*, une brève présentation. L'histoire du RGR est celle de ses paradoxes. Le moindre n'a-t-il pas été de voir associés dans une même formation radicaux et manifestants du 6 février 1934, survivants de Vichy et résistants parmi les plus authentiques ? Que ce Rassemblement ait eu une influence certaine au Parlement, quand bien même ses principales composantes sont sorties discréditées de la seconde guerre mondiale, à l'exception

---

1. Les politistes n'ont guère été plus attentifs au RGR. Par exemple, Alexis Massart dans son livre sur l'UDF ne le mentionne pas. Alexis Massart, *L'Union pour la Démocratie française*, Paris, L'Harmattan, 1999, 366 p.

2. L'article 2 des statuts de 1991 précise que l'UDF est un "groupement politique au sens de l'article 4 de la constitution, l'Union concourt à l'expression du suffrage universel", cité par Alexis Massart, *L'Union pour la Démocratie française, op.cit.*, p. 9.

évidemment de l'UDSR, justifie de ne pas oublier ce rassemblement pour écrire l'histoire de la 4<sup>e</sup> République.

### **Un regroupement défensif**

Le RGR est né de la défaite électorale du Parti radical et de l'UDSR aux élections législatives du 21 octobre 1945<sup>1</sup>. On sait que le Parti radical sort profondément discrédité de la seconde guerre mondiale. Il est alors assimilé aux scandales des années Trente, et plus particulièrement à l'affaire Stavisky, ainsi qu'à l'impuissance de la 3<sup>e</sup> République dont il est tenu pour responsable. Ajoutons que si des radicaux furent résistants, le Parti radical n'eut en tant que tel aucune activité de résistance. Le 21 octobre 1945, vingt-cinq députés radicaux sont élus. Le sort du Parti radical semble scellé. Celui de l'UDSR, avec trente et un constituants, n'est guère plus enviable. L'UDSR, fédération de mouvements de Résistance née en juin 1945, se proposait de constituer une vaste formation travailliste en ce qu'elle rassemblerait, sur la base du programme du CNR, des hommes et des femmes de sensibilité socialiste, démocrate-chrétienne et modérée. Elle imaginait pouvoir occuper, entre le PCF et la droite, une position centrale et dominante qui en aurait fait l'instrument de la rénovation politique au service du général de Gaulle. Nous avons expliqué ailleurs les raisons pour lesquelles cet ambitieux projet fut un échec<sup>2</sup>. Se posa alors la question de la survie de cette formation qui s'est interrogée en 1946 sur l'opportunité qu'il y avait à se maintenir. Elle aurait pu décider, comme le Parti d'Action en Italie issu de la Résistance, de se saborder<sup>3</sup>. Elle fit le choix de se maintenir, d'abandonner son organisation fédérale et de se doter des statuts d'un petit parti. Il lui fallait dès lors, faute d'avoir pu les modifier, s'adapter aux règles du jeu politique et plus particulièrement au mode de scrutin.

En 1945, le scrutin de liste départementale avec répartition des sièges à la représentation proportionnelle est apparue comme devant favoriser les grands partis politiques au détriment des petits, d'autant que les restes étaient répartis à la plus forte moyenne. Les responsables du Parti radical et de l'UDSR - notamment Henri Queuille et Antoine Avinin - avaient observé que dans plusieurs départements des listes de sensibilité voisine s'étaient livrées à une concurrence stérile. La logique du scrutin visait, sinon au regroupement, du

---

1. Sur la naissance du RGR on se reportera à Éric Duhamel, "Le Parti radical et le Rassemblement des Gauches républicaines", dans G. Le Béguec et É. Duhamel dir., *La reconstruction du Parti radical, 1944-1948*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 131-147.

2. Nous renvoyons à notre thèse, *L'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance, 1945-1965*, Université Paris-Sorbonne, Paris-IV, 1993. Pour avoir une vue d'ensemble rapide, voir Éric Duhamel, "L'UDSR", in J.-F. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1995, p. 1031-1034.

3. Voir Giovanni De Luna, *Storia del Partito d'Azione, 1942-1947*, Rome, Riuniti, 1997, 436 p.

moins à l'arbitrage. Si, le 21 octobre 1945, la multiplication des listes qui visaient le même segment électoral avait été limitée, le Parti radical aurait pu obtenir cinq sièges supplémentaires. C'est peu, car remédier à la dispersion des candidatures n'aurait pas été suffisant pour retourner une conjoncture qui était de toutes les façons défavorable au Parti radical. Mais ce n'était pas négligeable pour un parti qui doutait de sa capacité à survivre.

C'est donc pour des motifs électoraux que des négociations sont engagées entre des représentants du Parti radical et ceux de l'UDSR. Il n'y a d'abord rien d'officiel mais un échange de vues entre Gabriel Cudenet pour le parti de la place de Valois et Antoine Avinin pour l'UDSR. Il faut attendre le "petit congrès" du Parti radical des 12 et 13 janvier 1946 pour qu'un Comité d'initiative soit officiellement constitué. Il comprend pour le Parti radical Marcel Astier, Paul Anxionnaz, Paul Giacobbi, Paul Bastid, Marianne Verger et Jean-Paul David qui en assure le secrétariat et pour l'UDSR Jacques Soustelle, René Malbrant, Maurice Delom-Sorbé, Alfred Krieger et Claire Saunier. Julien Guadert représente le Parti radical indépendant<sup>1</sup> et Alphonse Juge le Parti démocrate<sup>2</sup>. Plus originale fut la présence de représentants d'organisations sociales ou professionnelles, dont celle de Bernard Lafay qui est secrétaire général de l'Ordre des médecins. Il faut y voir le souci d'associer, selon des modalités qui ne sont pas encore définies, des représentants des associations de défense des classes moyennes salariées et des professions indépendantes. Le 7 mars 1946, le comité saisit le président Édouard Herriot d'une demande d'adhésion du parti radical à un "Front de la République" qui comprendrait, outre le Parti radical et l'UDSR, le Parti radical indépendant, l'Alliance démocratique, le Parti de la Réconciliation française et le Parti démocrate. Parallèlement à ce projet de fédération électorale, qui ainsi présentée n'est guère éloignée de ce que fut l'UDF à ses origines, un autre dispositif est imaginé par les radicaux Gaston Monnerville et Jean Valabrègue, l'UDSR Pierre Bourdan et les Jeunes républicains Maurice Lacroix et Philippe Serre. Il s'agissait de créer un *Rassemblement de la Résistance républicaine*. Qu'il soit axé nettement plus à gauche n'était pas sa seule différence avec la formule présentée par Paul Anxionnaz, secrétaire général du Parti radical. Il était beaucoup plus qu'un cartel électoral une véritable "fédération politique permanente". La formule était trop neuve et audacieuse pour faire une réelle concurrence à la proposition du cartel, d'autant que celle-ci n'était pas sans susciter des réserves tant au parti radical qu'à l'UDSR. Au total, comme nous le verrons, le RGR fut plus qu'un simple "rassemblement au fond des urnes" et moins qu'une organisation structurée tendant à absorber, à *abîmer*, les formations constitutives. En d'autres termes, le RGR fut à mi-chemin entre les deux formules.

1. Les "petits" partis du RGR sont présentés plus loin.

2. Cette petite formation politique est absorbée par l'UDSR en 1946.

Au sein du Parti radical, la proposition qui est faite de créer un RGR suscite des réserves de la part des radicaux "progressistes" et des tenants de l'autonomie du parti rassemblé autour d'Edouard Herriot. On sait que celui-ci s'était donné pour tâche à la Libération de reconstruire le Parti radical, et selon sa propre expression, il n'entendait pas donner sa fille à n'importe qui. L'isolement lui paraissait préférable. Quant aux radicaux "progressistes", ils dénonçaient le caractère droitier de l'entreprise et présentaient volontiers le RGR comme le "Rassemblement des Grands Réactionnaires" associant nostalgiques de Vichy et résidus de la droite extrême. La présence de la Réconciliation française leur fournissait quelques arguments. Au RGR, ils préféraient un "rassemblement populaire" qui associerait Parti radical et partis marxistes. Quant à l'UDSR, sa composante militante la plus viscéralement gaulliste<sup>1</sup> s'interrogeait sur une alliance avec le parti de l'affaire Stavisky et du 6 février 1934. Cette alliance n'allait-elle pas permettre de redorer le blason des radicaux au contact des glorieux résistants de l'UDSR ? Mais l'opposition est moins forte qu'au Parti radical. L'UDSR est un parti nouveau en cours de constitution. Les responsables disposent ainsi, le temps de la mise en place des différentes instances, d'une marge de manœuvre plus grande. Quand le premier congrès se tient en 1947, le RGR a déjà fait la preuve de son efficacité. Enfin, ceux qui auraient pu s'opposer à ce projet, au nom de la pureté des intentions originelles, ont déjà quitté l'Union ou sont sur le point de le faire. Le congrès extraordinaire du Parti radical qui se tient à Lyon du 4 au 7 avril 1946 tranche le débat en faveur d'un RGR qui serait limité à droite par la défense de la laïcité et à gauche par le refus du collectivisme. La nécessité de s'adapter au nouveau mode de scrutin n'est pas la seule raison qui justifie la création du RGR. La dénonciation du projet constitutionnel en cours d'élaboration<sup>2</sup>, la lutte contre les trois grands partis qui se partagent le pouvoir depuis le départ du gouvernement du général de Gaulle ainsi que la dénonciation du dirigisme. La défense du libéralisme et la lutte contre le communisme forment le ciment le plus solide de cette coalition. C'est ainsi que les différentes formations justifient leur appartenance au RGR.

### **Une organisation originale**

Le RGR regroupe donc, outre le Parti radical et l'UDSR, l'Alliance démocratique, le Parti démocrate, le Parti radical indépendant, le Parti républicain socialiste et le Parti républicain et social de la Réconciliation

---

1. Il serait erroné d'en déduire qu'aucun gaulliste n'est partisan du RGR. Jacques Soustelle est l'un des pères du Rassemblement.

2. Les composantes du RGR ont appelé à voter non aux premier et second projets constitutionnels. Rappelons que le 21 octobre 1945, la Réconciliation française avait appelé à voter non à la première question du référendum. Elle s'était donc prononcé pour le maintien de la 3e République.

française. Le lieutenant-colonel de La Rocque avait confié à Pierre de Léotard le soin de nouer au centre des alliances pour rompre l'isolement de la RF. Il entendait entraver la capacité du Parti républicain de la Liberté à rassembler à droite en captant une partie ou la totalité des militants PSF<sup>1</sup>. Des contacts avaient été pris avec Paul Antier pour le Parti paysan et Emile Gellie<sup>2</sup> pour l'Alliance Démocratique<sup>3</sup>. Le colonel s'était lié d'amitié avec Edouard Daladier en captivité, à Itter. Il a confiance en lui et accepte de poursuivre les négociations en vue d'un rapprochement avec le centre-gauche, rapprochement qui aurait l'avantage de contrarier le PRL et de dédouaner le PSF des accusations de complaisance à l'égard de Vichy. La présence de la Réconciliation française au sein du RGR n'est pas le moins étonnant. Sans doute, les promoteurs du Rassemblement espéraient-ils capter une partie de l'électorat PSF. Le calcul se révéla mauvais car l'épreuve de l'occupation et le décès du colonel de La Rocque provoqua une évaporation du milieu PSF<sup>4</sup>. Quant à la RF, son adhésion au RGR rompt avec la tradition d'isolement et d'autonomie du PSF. Fallait-il "se mélanger" aux partis politiques ? demande crûment André Portier en 1946. La réponse est affirmative car l'isolement ne pouvait conduire qu'à la mort<sup>5</sup>. Et effectivement, le RGR remplit pour la RF la fonction d'une loupe grossissante. Sans le Rassemblement, la RF aurait été réduite à l'existence d'une amicale d'anciens PSF. Le RGR lui donne l'illusion de compter encore comme force politique organisée. Cela vaut pour les autres petites composantes, ainsi que

1. Ce parti est créé en 1945 à l'initiative des députés du groupe Unité républicaine et notamment de Ramarony, Mutter, Laniel et Frédéric-Dupont. Une première réunion publique sur "Les raisons de la création du quatrième grand parti" s'est tenu le samedi 22 décembre 1945 au Palais de Glace (avenue des Champs-Élysées). L'invitation précise : "La salle sera chauffée". Une note a été adressée au colonel de La Rocque à ce sujet par Pierre de Léotard. Voir Fonds Pierre de Léotard.

2. Sur Emile Gellie, voir Olivier Forcade, "Paris-Blaye. L'itinéraire politique d'Emile Gellie au sein de l'Alliance démocratique, 1918-1946", in *Les Cahiers du Vitrezois*, novembre 1991, n° 80.

3. Voir l'échange de notes entre le colonel de La Rocque et Pierre de Léotard, fonds Pierre de Léotard.

4. Le 11 juillet 1945, Pierre de Léotard fait parvenir au colonel de La Rocque une note dans laquelle il a classé les départements en trois catégories. La première regroupe les départements où la RF "garde un réseau de cadres susceptibles d'entreprendre une certaine action politique" : Alpes-Maritimes, Aube, Aveyron, Dordogne, Eure, Gard, Gironde, Haute-Vienne, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Rhône, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure. La deuxième colonne regroupe les départements "où il nous reste quelques cadres timorés ou incapables, ou pleins de bonne volonté mais sans liaison avec les anciennes sections et les adhérents isolés" : Bouches-du-Rhône, Calvados, Corrèze, Côte d'Or, Eure-et-Loir, Finistère, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Landes, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Loir-et-Cher, Lot, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Nord, Oise, Basses-Pyrénées, Pas-de-Calais, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine-et-Marne, Somme, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne, Yonne. La troisième colonne regroupe 37 départements "sans responsables connus ou avec des présidents (PSF) absolument isolés et dépassés par l'ampleur de la tâche". Donc sur 88 départements cités, 18 présentent une situation favorable pour la RF. François de La Rocque inscrit l'annotation suivante : "Vous êtes beaucoup trop pessimiste. Il y a dans la deuxième colonne des cadres en place. Si j'étais libre, je vous le démontrerais" (Fonds Pierre de Léotard). L'analyse de Léotard semble pourtant lucide. Le PSF, qui revendiquait en 1939 plus d'un million d'adhérents, s'est évaporé.

5. Troisième congrès national de la RF, juin 1946. Fonds Pierre de Léotard.

pour le Parti socialiste démocrate de Paul Faure qui rejoint le RGR en octobre 1946.

L'une des originalités de ce rassemblement est de chercher à associer officiellement aux partis politiques des représentants des professions indépendantes et des classes moyennes. Jean Ducros de la CGC, Mme Arthuis pour les classes moyennes, Paul Chaussionnière directeur de la publication *France agricole*, Bernard Lafay pour les professions libérales, ou bien encore André Meunier, président de la Chambre syndicale du bâtiment appartiennent à titre individuel mais comme représentants d'organisations professionnelles ou de telle ou telle catégorie sociale au RGR. Le Rassemblement se pense donc d'emblée comme un lieu de rencontre entre formations politiques et représentants de groupes d'intérêt. Il prolonge l'expérience qui avait été celle, par exemple, du Comité républicain du commerce et de l'industrie dit comité Mascuraud, du nom du sénateur qui l'animait. Mais, le RGR va plus loin ; il institutionnalise ces contacts au centre même d'une association politique et non plus à sa marge. Le rapprochement entre le RGR et le Comité Mascuraud n'est pas que symbolique, il est aussi géographique. Le Cercle républicain, avenue de l'Opéra, qui avait été fondé par Mascuraud, abrita les premiers pas du RGR.

Les structures du RGR se mettent rapidement en place<sup>1</sup>. D'abord installé rue d'Astorg puis définitivement 7bis place du Palais-Bourbon, le Rassemblement manifeste par son organisation la volonté d'être plus qu'un simple cartel électoral. Elle doit beaucoup aux initiatives prises par son secrétaire général, Jean-Paul David. Député radical de Seine-et-Oise et maire de Mantes-la-Jolie, il l'avait emporté sur Jacques Baumel lorsqu'il s'était agi de choisir un responsable administratif. Paul Anxionnaz dont il était le collaborateur avait soutenu sa candidature. Le Parti radical ne souhaitait pas qu'un représentant de l'UDSR prenne la tête du rassemblement et préférerait nommer un homme jeune de 32 ans plutôt que l'un de ses caciques, au risque de voir le RGR s'ériger en opposant de la place de Valois. Nous verrons que ce risque n'était pas sans fondement.

Le RGR est dirigé par un Bureau National composé des délégations des formations adhérentes<sup>2</sup>. Le Rassemblement s'est, en outre, doté d'organisations

---

1. Les statuts sont déposés le 9 avril 1946 à la préfecture de Police de Paris.

2. Nous disposons de la composition du bureau pour les années 1946, 1949 et 1954.

En 1946 : Gabriel Cudenet président, Emile Bollaert président administratif, Antoine Avinin, Paul Giaccobi, René Pleven, Marcel Ventenat et Marianne Verger vice-présidents ; Jean-Paul David secrétaire général ; Julien François trésorier ; Paul Anxionnaz, André Chatignon, Georges Delpech, Gautier-Chaumet, Georges Laffargue, Joseph Lanet, Pierre de Léotard, Jean Périer, Jacqueline Patenotre membres.

En 1949 : Jean-Paul David secrétaire général ; Avinin Dubosc, Giacobbi, Martinaud-Déplat, Pleven et Ventenat vice-présidents ; Georges Laffargue délégué à la propagande ; Gautier-Chaumet et de Léotard délégués adjoints ; Julien François trésorier, Delpech trésorier adjoint ; Delcos, Brune et Sarraut membres en qualité de présidents des groupes parlementaires ; Jacqueline Patenôte et

annexes, le Rassemblement des femmes républicaines<sup>1</sup> pour contrebalancer l'influence de l'Union des femmes françaises d'obédience communiste et celle du MRP ainsi qu'une organisation des *Jeunes RGR* dont la responsabilité a été confiée à Christian Loyauté, proche collaborateur de Jean-Paul David. Des fédérations départementales peuvent être créées. En 1951, trente fédérations RGR existent en métropole, pour l'essentiel des fédérations radicales qui ont préféré changer de raison sociale, et six fédérations outre-mer qui réunissent quelque 17.547 adhérents, évaluation présentée devant la délégation exécutive de l'UDSR le 14 novembre 1951. Le RGR a aussi noué des contacts avec des partis européens d'orientation libérale et appartenu à l'Union libérale mondiale. Le RGR a donc bien été davantage qu'un cartel électoral. Avec plusieurs permanents, quand le Parti radical n'en avait qu'un, il s'est doté d'un centre de documentation et de recherches, d'un bureau de presse qui diffuse plusieurs journaux : *Le RGR*, *L'Unité française*, un mensuel destiné à être inséré dans les mensuels départementaux, *le Bulletin de presse* bi-hebdomadaire qui a pour ambition de fournir de la matière aux journalistes locaux, *Les Femmes républicaines*, mensuel, et, à partir de 1949, un journal destiné aux maires, *L'Action municipale*. Le RGR a aussi proposé des cours d'orateurs à Paris et en province dans le but de former ses candidats à la prise de parole. Le Rassemblement remplit les fonctions d'arbitrage, de sélection des candidats, de formation et de propagande. Il n'est pas sans rappeler le Centre de propagande des Républicains nationaux de Henri de Kerillis. Mais Jean-Paul David souhaite aller au-delà et en faire une formation moderne dotée d'une organisation différente mais aussi efficace que celle du PCF. Qu'en a-t-il été exactement ?

---

Marianne Verger membres au titre du RFR ; Antériou et Loyauté membres au titre des Jeunes du RGR ; Lanet, Anxionnaz et Périer membres.

En 1954 (bureau élu le 3 août) : Jean-Paul David (Pr) secrétaire général, Jean Grunebaum (UDSR) et Georges Delpech (Rad. Ind.) secrétaires généraux adjoints ; Charles Brune (Pr), Léon Martinaud-Déplat (Pr), René Mayer (Pr), Edouard Bonnefous (UDSR), Joseph Perrin (UDSR), Louis Gautier-Chaumet (Rép. soc.), Maurice Macari, trésorier. Ils forment la Délégation permanente du Bureau national qui comprend aussi pour le Parti radical (Pr) : Henri Borgeaud, Yvon Delbos, Edgar Faure, Maurice Faure, Camille Heline, Bernard Lafay, Georges Laffargue, Christian Loyauté, André Morice, Jacques Perier, Marcel Ribera et Edgard Villepontoux ; pour l'UDSR : Antoine Avinin, François Benard, Mamadou Konaté, Joseph Lanet, Jean Legaret, Jean Marin, François Mitterrand et René Pleven ; pour le PSD : André Delmas et Paul Faure ; pour le Parti radical indépendant : Georges Delpech et Jacques Masteau ; pour le Parti républicain socialiste : René Gounin ; pour la Réconciliation française : Pierre de Léotard, Paul Pernin et André Voisin. Émile Roche est membre au titre du Conseil économique et Jacqueline Thome-Patenotre au titre du RFR. Fonds Jean-Paul David.

1. Le comité directeur du Rassemblement des femmes républicaines comprend en 1946 : Jacqueline Patenôte, secrétaire générale, Marthe Réeln secrétaire administrative, Germaine Monnet secrétaire à la propagande, Marcelle Kraemer Bach trésorière, Hélène Campinchi, rédacteur en chef du *Bulletin* ainsi que Astier, Fauquenot, Madeleine Finidori-Dubler, Heliot-Paul-Boncour, Hirsch, Suzanne Mufraggi, Marcelle Pommera, Lucie Rella, Renaudin, Rispal-Granier, Elisabeth Schwarz, Renée Tessier, Pierrette Thomas, Marianne Verger, Marthe Viret, Rolande Vollaëys-Berger. Fonds Jean-Paul David.

## Un acteur important de la 4e République

Poser le RGR en concurrent du PCF situe le niveau d'ambition et en même temps l'ampleur de l'échec. Il était bien illusoire de vouloir concurrencer le premier parti de France sur lequel plus d'un quart des électeurs portait leurs suffrages. Pour autant, il serait tout aussi erroné de négliger les résultats obtenus.

Sur le plan électoral, le RGR a facilité et accompagné la remontée des centres. Le 2 juin 1946, le RGR, encore très largement embryonnaire, a permis l'élection de sept députés radicaux supplémentaires (32 élus au total). Le 10 novembre 1946, le RGR met fin à des dissidences et limite la multiplication des listes. Le gain en voix est faible mais plus important en sièges. Le RGR passe de juin à novembre de 11,5 % à 12,4 % des suffrages exprimés et revendique 70 députés dont 44 radicaux. Jacques Chaban-Delmas en Gironde ou Félix Gaillard en Charente n'auraient pas été élus si le RGR n'avait imposé l'unité de candidatures. En 1951, 67 radicaux et 12 UDSR (en métropole) sont élus auxquels il faut ajouter Forcinal, Médecin, Léotard et Montjou apparentés au groupe radical<sup>1</sup>. Compte tenu du fonctionnement de la 4e République, le RGR a pesé à l'Assemblée nationale d'un poids supérieur à sa seule force numérique par l'intermédiaire de son intergroupe qui réunissaient 61 députés sous la première législature dont 46 radicaux. Son influence fut encore supérieure au Conseil de la République où il disposait d'un groupe de 83 sénateurs en 1948 dont 53 radicaux contre 26 en 1946. Le RGR a ainsi été un lieu de rapprochement des points de vue et de résolution de conflits. Il a permis la rencontre de parlementaires certes de sensibilités diverses, mais qui pouvaient considérer avoir à un certain moment des intérêts convergents. Cette formule a avant tout profité au Parti radical, formation dominante du Rassemblement et dans une moindre mesure à l'UDSR. Quant aux petits partis, ils ont été ainsi artificiellement maintenus en vie. Sans le RGR, il est probable que la porte du Palais Bourbon aurait été définitivement fermée à Pierre de Léotard, par exemple, en 1951.

Si le RGR a joué un rôle important au Parlement – l'examen des scrutins en apporte la démonstration –, il ne s'est jamais agi d'imposer une discipline de vote qui aurait renforcé son influence. Inexistante au sein des groupes radicaux et UDSR, elle ne pouvait être exigée au niveau du Rassemblement. Mais ceci tient moins à l'organisation du RGR ou des partis qui le composent qu'à l'économie générale de la 4e République. En l'absence de contrainte majoritaire forte, il était illusoire d'exiger que la discipline de vote puisse s'imposer à ce segment du Parlement. Pour rester à ce niveau d'analyse, celui de l'évaluation

---

1. En octobre 1951, le RGR revendique 415 élus aux élections cantonales. Voir *Franc-Tireur* du 17 octobre 1951.

des forces au Parlement, il est bon de noter que le dispositif RGR fut en fait insuffisamment ouvert à droite pour remplir un rôle plus important. En d'autres termes, le RGR aurait dû recouvrir sinon la totalité, du moins une grande partie du spectre de la Troisième force. Jean-Paul David l'avait compris en examinant d'abord les résultats électoraux de 1946. Il en avait tiré la conclusion que le RGR devait retirer le 10 novembre 1946 des listes qui faisaient inutilement concurrence à des listes modérées qui visaient le même segment électoral. A l'approche des élections législatives de 1951, Jean-Paul David et Edouard Daladier lancèrent l'idée d'une "Quatrième force" qui regrouperait RGR et modérés contre Parti communiste et RPF. Ce cartel élargi se heurta au patriotisme des partis et notamment à celui du Centre national des Indépendants et Paysans. Cette initiative intervenait aussi au moment où la capacité d'influence du RGR était sur le point de décliner. En effet, la force du RGR au Parlement a surtout correspondu à l'époque de la Troisième force. Durant la deuxième législature, le RGR a été éclipsé par la remontée des modérés et des indépendants.

Au-delà des résultats électoraux, il est difficile d'évaluer l'influence du RGR auprès des citoyens. La propagande RGR a-t-elle émergé au milieu des propagandes communiste, socialiste, MRP ? Seule une étude minutieuse de la presse locale permettrait, sinon de trancher, du moins d'avoir quelques éléments d'analyse. Car, c'est probablement en mettant à la disposition des journalistes, des journaux et des élus locaux du matériel de documentation, voire des articles entièrement rédigés, que le RGR a pu, par petites touches, faire passer certains des éléments de sa propagande : lutte contre les trois grands partis, défense du libéralisme, dénonciation du communisme. A ce sujet, il faudrait ajouter l'impact de la propagande faite par Jean-Paul David sous couvert du mouvement *Paix-et-Liberté*<sup>1</sup>.

Un troisième niveau d'analyse mérite d'être isolé. Il concerne les relations entre le RGR et les formations politiques qui y adhèrent.

Le RGR s'est doté d'institutions hybrides. La délégation par les composantes de représentants au bureau national relève de la logique confédérale quand la possibilité de créer des fédérations RGR répond à une logique d'intégration des composantes en son sein. Ceci reflète le débat qui n'a jamais été définitivement tranché entre un RGR, qui ne serait guère plus qu'un

---

1. Le Mouvement *Paix-et-Liberté* a été créé en 1950 sur une initiative de René Pleven, président du Conseil, et en accord avec les partis de la Troisième force pour répondre à la propagande communiste. Son animation a été confiée à Jean-Paul David au motif qu'il avait à la tête du RGR montré ses qualités d'organisateur. Une légère osmose existait entre le RGR et *Paix-et-Liberté*, ne serait-ce que par l'identité de son dirigeant et la mise en place de méthodes de travail analogues pour des objectifs qui n'étaient guère éloignés. A ce sujet, voir Eric Duhamel, "Jean-Paul David et le mouvement "Paix et Liberté", un anticommuniste radical", in *Renseignement et propagande pendant la guerre froide 1947-1953*, actes du colloque du Mémorial de Caen, 5-7 février 1998, Bruxelles, Ed. Complexe, 1999, p. 195-215.

cartel électoral, et un RGR qui pourrait tendre à devenir un parti à part entière. Cette tension entre deux polarités contraires n'est pas sans préfigurer l'histoire de l'UDF. La direction du Parti radical, quelle qu'elle fût, a toujours voulu maintenir le RGR dans les limites d'une machine électorale. Par conséquent, deux logiques cohabitaient, non sans tensions. Le RGR, comme tout organisme vivant, avait la propension non seulement à persister dans l'être mais à s'institutionnaliser. Or cet enracinement ne pouvait se faire qu'au détriment des composantes. A ce sujet, le débat s'est focalisé sur la question des adhésions directes. Le Parti radical et l'UDSR y étaient opposés pour des raisons bien compréhensibles. Mais les adhésions directes étaient permises pour le mouvement des femmes et celui des jeunes et n'étaient pas explicitement interdites pour les fédérations départementales du RGR. En la matière, le débat ne fut jamais tranché dans un sens ou dans un autre car le nombre d'individus qui demandaient à adhérer directement au RGR n'était pas si considérable qu'il ait fallu s'en inquiéter. Les adhésions directes ne semblaient pas pouvoir menacer l'existence des composantes.

En revanche, le Parti radical et l'UDSR ont été attentifs à ce que le RGR ne devienne pas une machine de guerre d'un parti contre un autre ou d'une fraction du parti contre une autre. En ce qui concerne le premier point, le débat était surtout circonscrit aux négociations lors des arbitrages électoraux. Les petits partis pouvaient le cas échéant faire pencher la balance dans un sens ou un autre. Plus intéressant et riche d'enjeux plus importants fut le second point. Le RGR se révéla – ce fut l'une de ses fonctions latentes – un lieu et un moyen d'instruire par dérivation des conflits qui trouvaient leur origine au sein des composantes du Parti radical pour l'essentiel. C'est l'une des raisons pour lesquelles celui-ci, comme l'UDSR, furent toujours attentifs à maintenir le RGR dans un état de stricte subordination. Deux exemples peuvent être cités pour illustrer ce propos. Le premier concerne le duel Herriot-Daladier et le second le conflit Faure-Mendès France.

Dans les statuts du RGR, rien ne s'opposait à ce que le rassemblement ait un président aux côtés du secrétaire général. Lors de sa création, la présidence avait été confiée à Marcel Astier puis à Gabriel Cudenet. Après le décès de ce dernier, en 1948, la place resta vacante. La présidence du RGR était purement honorifique et n'impliquait pas de réelle responsabilité politique. Or Édouard Daladier, qui considérait ne pas avoir la place qui lui revenait de droit à l'intérieur du Parti radical, accéda à la présidence du RGR le 5 mai 1950. Quelques mois plus tôt, en novembre 1949, au congrès de Toulouse, Daladier avait posé sa candidature à la présidence du Parti radical. Il s'était opposé à la majorité Herriot-Queuille en demandant le retrait des ministres radicaux du

gouvernement Bidault<sup>1</sup>. Il ne fut pas suivi mais chercha une revanche par une stratégie de contournement. Revenait-on à la guerre des deux Édouard ? L'apparence tendait à le faire croire mais l'échec de la tentative de créer une "Quatrième force" ne permit pas à Édouard Daladier de concurrencer efficacement la direction du Parti radical<sup>2</sup>. Il essaya en vain de créer au lendemain des élections législatives de 1951 un groupe RGR. Le Parti radical refusa d'y faire adhérer ses députés<sup>3</sup>. Tout en restant président, Édouard Daladier se désintéressa progressivement du sort du RGR sous la seconde législature. Par hostilité au projet d'armée européenne, Daladier envoya en 1953 un message de sympathie au Mouvement pour la paix de la région parisienne, initiative qui émut fort le Parti radical et le RGR ainsi que son secrétaire général, Jean-Paul David, responsable du mouvement *Paix-et-Liberté*, sans parler d'européens aussi convaincus que René Mayer<sup>4</sup>. Aussi, en juillet 1954, fut-il procédé à une réorganisation du RGR, un nouveau bureau national fut élu le 3 août et à la présidence fut substitué un directoire appelé délégation permanente. Le RGR comprenait alors six partis depuis le départ de l'Alliance démocratique : le Parti radical, l'UDSR, le Parti radical indépendant, le Parti socialiste démocratique, la Réconciliation française et le Parti républicain socialiste. Le RGR connaissait un léger endormissement lorsque le conflit qui opposa Edgar Faure et Pierre Mendès France mit le RGR au centre de leurs préoccupations. Il n'y a pas lieu de rappeler ici les circonstances de la prise en main du Parti radical par Pierre Mendès France et des oppositions que celle-ci suscita chez les radicaux "conservateurs" mais de noter que le RGR fut l'un des enjeux de ce conflit.

Au congrès extraordinaire du Parti radical des 4 et 5 mai 1955, le député de l'Eure était devenu vice-président de la place de Valois. Edgar Faure prenait alors d'assaut le Rassemblement des Gauches républicaines. En effet, le 23 juin, Jean-Paul David annonçait que René Mayer - il venait d'être nommé à la tête de la Haute Autorité de la CECA - laissait son siège à la délégation permanente du RGR au président du Conseil<sup>5</sup>. Le soir même, Edgar Faure acceptait, à la demande des petits partis, d'assurer continûment la présidence de la délégation

1. Voir par exemple *La Gazette de Lausanne* du 21 novembre 1949 qui titre "La guerre des deux Édouard. Difficile victoire de M. Herriot", ou bien encore *Le Populaire* du 18 novembre qui distingue "le courant Herriot-Queuille, avant tout républicain [...] et le courant Daladier, avant tout réactionnaire". Le journal socialiste s'inquiétait d'une possible conjonction entre le courant Daladier et les indépendants en train de s'organiser autour de Roger Duchet..

2. A la suite de l'élection de Daladier à la présidence du RGR, Herriot remit sa démission de président d'honneur du Rassemblement, fonction honorifique à laquelle il avait été appelé quelques semaines plus tôt dans un souci d'équilibre, au motif que la création d'une fédération RGR dans le Rhône divisait les radicaux. En fait, cette décision est la conséquence directe de l'élection de Daladier et manifeste l'opposition de la majorité du Parti radical à la personne de Daladier. Voir *Le Monde* du 11 mai 1950.

3. Voir *Combat* du 30 juin 1951.

4. Voir *Le Monde* du 31 octobre 1953.

5. Fonds Jean-Paul David.

qui était jusqu'ici exercée à tour de rôle<sup>1</sup>. Le scénario de ce "coup d'État partisan" avait été mis au point au cours d'un dîner à l'hôtel Matignon le mercredi 22<sup>2</sup>. Edgar Faure ménage ainsi l'avenir : il prend de vitesse Mendès France en lui interdisant le contrôle du RGR qui devient ainsi une base de repli et de départ pour une contre-offensive. Ce faisant, le président du Conseil affaiblit la position de son prédécesseur au sein du Parti radical. Le député de l'Eure n'a pu, en effet, contrôler l'ensemble des investitures radicales accordées pour certaines par le Parti radical ou le RGR, pour d'autres par les deux formations<sup>3</sup>. Le RGR était devenu une des clefs du Parti radical. En ne l'ayant pas compris, Pierre Mendès France, peu habile à la manœuvre partisane, affaiblit sa position. Le relatif échec du Front Républicain, et celui personnel de Pierre Mendès France, trouve en partie son origine dans cette incapacité à tenir toutes les clefs de la maison radicale. Le RGR, qui était jusqu'ici une confédération, se transforme en novembre en parti politique. Le préjudice est moins grave pour Edgar Faure que pour Pierre Mendès France. Lui échappe définitivement la possibilité de peser sur les investitures de toute la famille radicale.

### **Le RGR est-il un parti politique ?**

Les quelques aperçus qui précèdent n'avaient d'autre but que de signaler l'importance du RGR dans l'histoire de la 4<sup>e</sup> République. Ce rassemblement a été bien plus qu'un simple cartel électoral, mais a-t-il été pour autant un parti politique ? Si nous nous en tenons à une approche purement nominaliste il l'a été à partir de novembre 1955. Mais sa transformation en parti politique précède de peu le moment où il perd toute réalité. C'est pour la période qui couvre les années 1946-1955 que la question mérite d'être posée. Avant d'y répondre il est utile d'éclairer un présupposé. Qu'est-ce qu'un parti politique ? Cette question a nourri des volumes de réflexions et d'analyses suffisamment connues pour qu'il soit inutile d'y revenir dans ce court texte<sup>4</sup>. Joseph La Palombara et Myron

---

1. La délégation comprend pour l'essentiel des opposants à la tentative de rénovation du Parti radical : Charles Brune, Jean-Paul David, Maurice Faure, Edgar Faure (qui remplace René Mayer), Bernard Lafay, Georges Laffargue, Christian Loyauté, André Morice, Ribéra ainsi que Martinlaud-Déplat et Borgeaud, président du groupe RGR du Conseil de la République.

2. Voir *L'Express*, 2 juillet 1955

3. Pierre Mendès France qui ne dispose d'aucun relais personnel au sein du Rassemblement agit par l'intermédiaire de François Mitterrand qui demande l'annulation des décisions prises par Edgar Faure en vue de la transformation du Rassemblement en parti politique autonome. Le 9 novembre, Pierre Mendès France en position difficile avait révisé à la baisse ses prétentions : il admet l'arbitrage du RGR pour les investitures électorales mais à la condition que les candidats radicaux aient reçu au préalable l'investiture de la place de Valois. Edgar Faure refuse. C'est la rupture, le 1<sup>er</sup> décembre, pour la première fois, un président du Conseil en exercice est exclu du Parti radical. Le Parti radical se retire du RGR. Voir *Combat* du 10 novembre 1955 et *Le Figaro*, 3 décembre 1955.

4. Voir par exemple : Duverger Maurice, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 1951 (régulièrement réédité aux éd. du Seuil) ; La Palombara J, Wiener M. eds., *Political parties and political development*, Princeton University Press, 1966 ; Avril Pierre, *Essais sur les partis politiques*, Paris, Payot, 1990 ;

Weiner définissait le parti politique comme une association distincte des factions ou des clubs par la satisfaction de quatre critères : une durée de vie supérieure à celle de ses fondateurs, disposer dans l'espace national d'une organisation structurée, se donner pour objectif l'exercice du pouvoir, chercher le soutien populaire en encourageant les électeurs à voter pour ses candidats<sup>1</sup>. Le RGR satisfait trois des quatre critères : il a une organisation et des fédérations, se donne pour objectif de participer au pouvoir et oriente l'essentiel de son action à drainer des voix en direction des listes qu'il présente. Certes, il n'a pas survécu à ses fondateurs. Faut-il en déduire que le RGR n'a été qu'une organisation de circonstance sans identité propre ? Nous ne le pensons pas. Ce sont les circonstances particulières de la chute de la 4<sup>e</sup> République et de l'avènement de la 5<sup>e</sup> République qui expliquent sa disparition. Notons que le passage d'une République à l'autre a ébranlé l'ensemble des partis politiques. A bien des égards, on retrouve le RGR dans l'UDF. L'UDF, comme le RGR, est plus qu'un cartel électoral sans être un parti unifié. Un réflexe de défense, contre la domination gaulliste, est à l'origine de sa formation comme la nécessité de lutter contre la toute puissance du tripartisme l'avait été pour le RGR. Certains trouveront ce rapprochement hasardeux car le MRP n'appartenait pas au RGR et entre 1960, année de la disparition du RGR, et 1978, année de la création de l'UDF, bien des années se sont écoulées. Mais la filiation est moins à chercher dans la stricte chronologie que dans la prise en compte du RGR et de l'UDF comme forme d'adaptation des centres aux contraintes de la compétition politique. Quant à la présence du MRP, devenu CDS, c'est moins la démocratie-chrétienne qui compte que l'attachement des trois principales composantes de l'UDF (CDS, Parti radical, Parti républicain) à l'Europe et au libéralisme qui ont été aussi le ciment du RGR. En dépit de la présence du Parti radical dans les deux dispositifs, les fondateurs de l'UDF ne semblent pas avoir songé au précédent historique du RGR.

D'autres éléments plaident en faveur de la définition du RGR comme parti politique. Il a cherché à se doter d'une identité, idéologique d'abord, symbolique ensuite. Chaque composante a conservé son histoire, sa sensibilité, son idéologie mais l'Europe et le libéralisme, rappelons-le, ont été les dénominateurs communs à l'ensemble des partis. C'est autour de ces deux thèmes que Jean-Paul David a cherché à créer une dynamique d'identification au RGR. Ce n'est donc pas un hasard s'il crée en 1960 sur les décombres du RGR

---

Michel Offerlé, *Les partis politiques*, Paris, PUF, Que sais-je ? , 1997 ; Pombeni Paolo, *Introduction à l'histoire des partis*, Paris, PUF, 1992 ; Charlot Jean, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 1971 ; Sartori Giovanni, *Parties and party systems. A framework for Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976 ; Seiler Daniel Louis, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 1993 ; Seiler Daniel Louis, *Partis et familles politiques en France*, Paris, PUF, 1980.

1. La Palombara J. Wiener M. eds., *Political parties...*, *op. cit.*, p. 6. Voir aussi la présentation de Serge Berstein, "Les partis", in René Rémond dir., *Pour une histoire politique*, Paris, Éd. du Seuil, coll. Points-Histoire, éd. 1996, p.54 et suiv.

le Parti libéral européen<sup>1</sup>, dont le titre résume parfaitement ce qui était en jeu au sein du RGR. Jean-Paul David a aussi tenté de susciter un processus d'identification symbolique, par exemple en créant un logo – une tortue – et des objets sur lesquels il était inscrit. Choisir la tortue comme symbole indique à l'évidence que les dirigeants du RGR étaient conscients qu'ils devaient compter avec la durée pour faire du RGR un parti politique, abîmé de ses composantes. Ainsi que nous l'avons vu, la durée a précisément manqué au RGR. Mais la durée n'explique pas tout. L'organisation du RGR a freiné sa transformation en véritable parti politique. Rappelons qu'il n'y a quasiment ni adhérents directs ni démocratie interne. Les composantes interviennent au sein du RGR par l'intermédiaire de leur délégation. Ainsi le processus d'identification des militants au RGR est-il entravé ou ralenti. Par ailleurs, le degré d'intégration des composantes est resté faible. Le patriotisme de parti l'explique aisément, mais plus encore l'absence de contraintes fortes du système politique qui auraient encouragé une plus grande cohésion. L'histoire comparée du RGR et de l'UDF est éclairante sur le poids des contraintes du système politique sur les associations partisans. La 4e République, république du gouvernement anonyme des députés, n'encourage guère le regroupement. La 5e, en revanche, majoritaire et bipolaire, oblige au reclassement et au rassemblement.

Au total, l'histoire du RGR est aussi passionnante par ses réalisations et les fonctions qu'il a remplies que par ses virtualités. Sans conteste, par ses virtualités, le RGR est un parti politique, une ébauche de parti moderne, *attrape-tout*, rassemblant des sensibilités diverses autour d'un idéal commun et dans une perspective de conquête électorale<sup>2</sup>. Plus qu'un cartel électoral, il fut un "cartel party", c'est-à-dire un parti regroupant des partis qui ainsi limitent volontairement la concurrence qu'ils se livrent pour développer leurs ressources politiques dans le but d'assurer l'élection du plus grand nombre de députés mais aussi de participer efficacement et durablement au gouvernement. Nous empruntons l'expression de "cartel party" à Richard S. Katz et à Peter Mair en transformant la définition pour l'adapter aux caractéristiques de la 4e République, car la notion de "cartel party", comme celle de "parti attrape-tout", a été pensée pour des systèmes politiques contemporains fort éloignés de celui de la 4e République. Pour Katz et Mair, la définition des partis est liée à une généalogie : le parti de cadres est adapté à une compétition limitée à la dévolution des positions de pouvoir, le parti de masse est adapté à la résolution

---

1. Pour la première fois, un parti français se présente ouvertement comme libéral. Libéral et européen, tels étaient, en effet, les caractéristiques du RGR. Il a fallu attendre la création de *Démocratie libérale* par Alain Madelin pour qu'un autre parti revendique cette étiquette.

2. Avec une restriction : le RGR n'a jamais disposé d'un leader fédérateur car la 4e République n'était guère favorable à la personnalisation des enjeux. En revanche si Pierre Mendès France avait pris la tête du RGR pour fédérer les mendésistes, le RGR aurait satisfait cette condition du "catch-all party". Mais, cette idée ne semble pas avoir traversé son esprit.

de la question de la réforme sociale et le "catch-all party" à une situation politique jugée en fonction de la capacité des acteurs à gérer au mieux. Nous préférons une approche plus dynamique et moins normative de la nature des partis qui tiennent compte, certes dans un réseau de contraintes, de la pluralité des possibles. En revanche, si le "cartel party" est défini comme ayant avec ses composantes un intérêt commun à la survie du système organisationnel, la définition convient assez bien au RGR<sup>1</sup>.

Sous la 4<sup>e</sup> République, le RGR a joué un rôle essentiel dans le fonctionnement des institutions, à l'Assemblée nationale sûrement, au Conseil de la République assurément. Il a accompagné et même favorisé la remontée du Parti radical et a été, avant l'expérience mendésiste, une tentative d'adaptation du Parti radical aux nouvelles circonstances politiques. Occupant une place centrale sur l'échiquier politique, le RGR aurait pu jouer un rôle plus important si la logique de sa formation avait été poussée jusqu'à la constitution d'un nouveau parti fédérant la famille radicale *lato sensu* et la famille modérée, même au risque d'une nouvelle scission de la gauche du Parti radical. Certes, il devait surmonter patriotisme de parti et ambitions personnelles et réduire ce qui relevait de cultures politiques différentes au nom d'intérêts et d'idéaux communs. La structuration du champ partisan de la 4<sup>e</sup> République ne s'y prêtait guère. Le RGR était né du tripartisme, mais son effondrement en 1947 n'encourageait pas les fondateurs du rassemblement à aller au-delà de ce qui avait été fait en 1946. Les organisations sont donc ce qu'en font ses dirigeants. Le RGR aurait pu rassembler radicaux de droite et modérés libéraux.

Il aurait pu aussi servir de cadre à la tentative de rénovation mendésiste. Ne peut-on pas imaginer ce qu'aurait pu faire Pierre Mendès France du RGR au lieu de se confiner à l'intérieur du parti de la place de Valois. Entre les mains du député de l'Eure, il aurait pu devenir le lieu géographique de concentration des mendésistes et notamment de ceux qui refusèrent d'aller au Parti radical. L'historien ne doit pas aller trop loin dans l'exercice de l'histoire fiction mais il n'est pas inutile de souligner les virtualités non exploitées que renfermait le RGR. A cet égard, l'attitude de François Mitterrand est bien différente de celle de Pierre Mendès France. Après l'épisode du Front Républicain, le député de la Nièvre ne coupe pas les ponts avec le RGR fauriste et envisage à partir de 1957 d'utiliser la structure pour rassembler le centre gauche. Les circonstances de la chute de la 4<sup>e</sup> République ne lui permettent pas d'explorer très avant cette voie qui annonce au total ce qui a été la Convention des institutions républicaines.

\*

\* \*

---

1. Richard S. Katz, Peter Mair, "Changing models of party organization and party democracy. The Emergence of the Cartel Party", in *Party Politics*, 1995, n°1, p. 5-28.

## *Les petits partis du RGR*<sup>1</sup>

### L'Alliance démocratique

**François AUDIGIER**

Alors que l'Alliance démocratique avait représenté l'une des principales forces politiques de la France de l'entre-deux-guerres, elle sortit affaiblie et discréditée de la guerre à l'image d'ailleurs du reste de la droite modérée. Bien que représentée au sein du Conseil national de la Résistance par Joseph Laniel et au sein de l'Assemblée consultative provisoire par Robert Bruyneel et Louis Jacquinot, le parti souffrait de la participation de plusieurs de ses anciens responsables au régime pétainiste. Pierre-Etienne Flandin avait été associé au pouvoir lors du court "intermède Flandin" (il avait été président du Conseil et ministre des Affaires étrangères du Maréchal de décembre 1940 à février 1941), Georges Portmann avait été nommé secrétaire d'État à l'Information en 1941 et surtout de très nombreux parlementaires de l'Alliance avaient siégé au sein du Conseil national de Vichy. Emprisonné à la Libération pour faits de collaboration, Pierre-Etienne Flandin, qui restait président en titre, confia l'interim de la direction du parti et de son journal à l'un de ses jeunes fidèles, Marcel Ventenat. Ce dernier avait gravi les échelons de l'Alliance au cours des années 1930. Trésorier en 1936 du mouvement cadet du parti (la Jeunesse républicaine française), il en était devenu vice-président en 1938. Il représentait alors avec d'autres jeunes comme Gaston Morancé et Michel Bertogne, la garde rapprochée de l'ancien président du Conseil. Il le suivit d'ailleurs durant l'occupation, puisqu'il travailla avec Pierre-Etienne Flandin au sein du journal vichyste *La Vie industrielle*. En octobre 1945, c'est donc Marcel Ventenat qui reconstitua officiellement le parti.

---

1. Il est apparu inutile de rédiger une note sur les deux principaux partis du RGR, le Parti radical et l'UDSR, aujourd'hui bien connus. Pour le Parti radical, on se reportera à Gérard Baal, *Histoire du radicalisme*, La Découverte, 1994, 121 p. ; Francis de Tarr, *The french radical party from Herriot to Mendès-France*, London, Oxford University Press, 1961, 264 p. ; Gilles Le Béguec et Éric Duhamel dir., *La reconstruction du Parti radical, 1944-1948*, L'Harmattan, 1993, 255 p. ; Jean-Louis Rizzo, *Mendès France ou la rénovation en politique*, Presses FNSP, 1993, 267 p. Et sur l'UDSR : Éric Duhamel, *L'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance, 1945-1965*, thèse de doctorat, université Paris-Sorbonne (Paris IV), 1993.

– En ce qui concerne les sources, outre la presse nationale et locale, on pourra utilement consulter les minutes des congrès radicaux (archives de la FNSP, microfilm M 118) ainsi que les papiers personnels de Jean-Paul David et de Pierre de Léotard. Voir aussi, aux Archives nationales, le Fonds UDSR, 412 AP.

Au-delà de Marcel Ventenat, c'était toute la génération cadette des années 1930 qui prenait les rênes du vieux parti. Profitant de la mise à l'écart prématurée et artificielle des aînés, elle investit en masse les instances dirigeantes de la formation. Anciens responsables de la JRF, Michel Bertogne et Julien Tardieu siégeaient ainsi au sein de la nouvelle commission administrative du parti, tandis que son ancien président, André Magnan, était membre du comité directeur. Faute de troupes, l'Alliance puisait parmi ses jeunes formés politiquement dans l'avant-guerre et qui avaient traversé indemnes le conflit. Soit qu'ils aient appartenu à la Résistance (comme R. Bruyneel qui participa au réseau NAP et combattit dans les rangs des FFI), soit qu'ils aient soutenu le régime vichyste mais sans trop se compromettre (Ventenat s'était contenté d'un poste administratif peu discriminant en prenant la direction de l'OCRPI, office chargé de gérer la pénurie administrative), soit qu'ils aient traversé le conflit à l'écart de tout engagement (A. Magnan resta prisonnier de guerre quatre ans dans un stalag). De même certains élus, députés ou simples élus locaux, qui se réclamaient de l'Alliance au début de la 4e, avaient-ils appartenu à la JRF. Julien Tardieu par exemple, qui fut conseiller municipal de Paris avant d'être élu député de la Seine en 1957, Robert Bruyneel, qui fut député du Loir-et-Cher de 1945 à 1958 ou Max Brusset qui, avant de rejoindre le RPF et de siéger sous cette étiquette comme député de la Charente-Maritime de 1951 à 1956, avait appartenu à l'Alliance juste après 1945. L'école politique cadette avait bien fonctionné... Marcel Ventenat décida d'ailleurs de réitérer l'expérience en lançant une nouvelle organisation de jeunesse liée à l'Alliance, les "Jeunesses démocratiques", présidée par l'avocat Paul Morane.

Dans l'attente du retour de plus en plus hypothétique de Pierre-Étienne Flandin, Marcel Ventenat s'efforça de gérer les relations très conflictuelles entre deux tendances antagonistes du parti. Un premier courant minoritaire était composé de "résistants". Emmenée par Paul Reynaud et Joseph Laniel, cette tendance organisée rassemblait quelques parlementaires comme R. Bruyneel (qui fut le secrétaire général de cette Alliance dissidente) et s'exprimait par le biais du journal *Le Méridien*, dirigé par le bras droit de Paul Reynaud, Roger Giron (membre de ce "Conseil national des Écrivains" qui entendait épurer le monde des lettres) et Georges Oudard (également membre du CNE). Un autre courant, largement majoritaire mais condamné momentanément au silence par les tribunaux de l'épuration, représentait les anciens vichystes qui avaient suivi Pierre-Étienne Flandin. La tension semblait si vive entre les deux tendances, que Ventenat proposa le 10 juillet 1945 à Pierre-Étienne Flandin de nommer à la tête de l'Alliance, l'ancien président des jeunes du parti avant-guerre, A. Magnan. Retenu prisonnier en Allemagne de 1940 à 1945 et n'ayant pas eu à ce titre à s'engager dans un des deux camps, il aurait pu imposer aux parties en présence son arbitrage consensuel... L'opération échoua.

En dépit de sa faiblesse et de son isolement, l'Alliance s'efforça toujours de préserver son indépendance par rapport aux autres forces modérées de l'après-guerre. Le passé vichyste de la plupart de ses responsables la maintenait du reste à l'écart des tentatives de regroupement des modérés résistants. Lorsque le 31 juillet 1945, par exemple, différentes petites organisations (la Fédération républicaine, l'Union patriotique républicaine, d'anciens PSF résistants regroupés autour de Charles Vallin, les Français libres, les radicaux indépendants, le Parti de la rénovation républicaine d'André Mutter et le journal *La France libre*) se rassemblèrent au sein de l'"Entente républicaine pour la liberté et le progrès social", l'Alliance se contenta d'y dépêcher quelques représentants à titre de simples observateurs. Mue par une même méfiance à l'égard des résistants et du gouvernement du Général, la direction de l'Alliance prit une position originale lors du référendum d'octobre 1945 en laissant à ses adhérents leur liberté de vote à la première question sur la nature constituante de l'Assemblée, alors que la Fédération républicaine avait appelé à voter oui par fidélité à de Gaulle.

Au demeurant, l'Alliance ne représentait plus grand chose sur le plan politique. Devenue anachronique dans le nouveau contexte des premières années de la 4<sup>e</sup> marquée par l'affrontement de forces nouvelles issues de la Résistance (PCF, MRP, RPF, etc.), elle ne rassemblait plus que quelques personnalités issues des rangs modérés de la 3<sup>e</sup> République. Parmi les derniers animateurs du parti, on distinguait le bâtonnier Jacques Charpentier, Georges Oudard, André François-Poncet, Odette Gilbert-Privat, le sénateur Georges Portmann, Jacques Pirche, Joseph Clochard, Édouard Frédéric-Dupont, Jules Loubeyre, Maurice Drouot, le professeur Louis Rougier, Maurice Grimaud, Armand Lanote, mais aussi Antoine Pinay, Jean Moreau, Jean Chamant, Louis Rollin, Louis Jacquinet, Léon Baréty, etc.

Traduit en justice en juillet 1946, Pierre-Étienne Flandin fut finalement acquitté mais continua de défendre ses engagements passés dans diverses publications. Rapidement la tendance "vichyste" l'emporta sur le courant "résistant" et la petite Alliance de l'après-guerre constitua alors une des composantes de ce que Henri Coston appelait "la droite nationale". Certains de ses responsables appartenaient ainsi au Comité français pour la défense des droits de l'homme (créé en 1947 pour défendre les pétainistes accusés par les tribunaux de l'après-guerre) ou à l'Union des intellectuels indépendants (qui luttait contre la censure du CNE). Le combat contre les rigueurs de l'épuration, la lutte pour la réhabilitation des anciens vichystes et la campagne pour l'amnistie étaient devenus les seules obsessions d'une Alliance revancharde et aigrie. Les dérives verbales de Flandin qui fit publiquement au printemps 1948 l'apologie des ministres de Vichy et dénonça les méfaits du résistancialisme, discréditèrent l'Alliance tout en la fixant dans une droite marginalisée.

Si l'Alliance, c'est-à-dire la petite équipe des partisans encore fidèles à Pierre-Étienne Flandin, rejoignit dès son lancement le RGR, c'est qu'elle estimait y avoir trouvé sa place aux côtés d'un Parti radical très recentré et de petites formations plutôt marquées à droite comme la Réconciliation française de Pierre de Léotard (ancien responsable cadet de l'Alliance dans les années 1930). La nature fédérale de l'organisation qui rassemblait dans une structure très lâche des chapelles et des personnalités, satisfaisait par ailleurs les alliancistes attachés à leur indépendance. Quelques responsables de l'Alliance occupèrent au sein du RGR d'importantes fonctions. Ventenat en fut ainsi le vice-président entre 1949 et 1951. Ancien de la Jeune France républicaine fondée en 1924 et de la commission de propagande du parti dans les années 1930, Raymond Le Landais appartenait aussi au RGR comme Mme Privat. Le trésorier de la puissante fédération RGR de la Seine-et-Oise n'était autre enfin que Georges Marconnet, gendre de Charles Reibel et futur secrétaire général de l'Association nationale des avocats.

Déjà affaiblie par le lancement du PRL à la fin 1945 (qui rassembla vite les résistants de l'Alliance autour de Joseph Laniel) et du RPF en 1947, l'Alliance se décomposa définitivement après la création du CNI en janvier 1949. Beaucoup d'élus et de responsables du vieux parti de Pierre-Étienne Flandin rejoignirent cette force nouvelle qui reprenait les idéaux de l'Alliance d'avant-guerre. Si le cas d'Antoine Pinay est bien connu, les instances dirigeantes du CNI abritaient d'autres éléments de l'Alliance comme l'avocat J. Chamant, G. Portmann, J. Moreau ou L. Jacquinet. Marcel Ventenat lui-même se présenta comme tête de liste CNIP en Dordogne lors des élections de 1951. Ce qui subsistait encore d'une Alliance isolée et moribonde fut donc totalement disloqué, et il ne resta bientôt plus qu'une structure virtuelle organisant épisodiquement des réunions commémoratives. Certains responsables néanmoins restèrent attachés à leur parti d'origine et continuèrent d'y être inscrits.

**Sources :**

Les 142 cartons du fonds Flandin de la BNF (don 31357). Parmi les six cartons du fonds Alliance, figurent quelques documents (correspondance, circulaire, journaux) concernant cette période de l'après-guerre.

**Bibliographie :**

*Ouvrages :*

- Henry Coston, *Partis, journaux et hommes politiques d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Lectures française, 1960, 620 p.
- Philip William, *La vie politique sous la IV<sup>e</sup> République*, Paris, Armand Colin, 1971, 866 p.

*Articles :*

- François Audigier, "L'Alliance démocratique de 1933 à 1937 ou l'anachronisme en politique", in *Vingtième Siècle*, juillet-septembre 1995, p. 147-157.
- François Audigier, "Étude du parcours politique d'une génération de modérés, les jeunes de l'Alliance démocratique", in *Les modérés dans la vie politique française, 1870-1962* ; les actes de ce colloque tenu à Nancy en novembre 1998 ne sont pas encore parus.
- Michèle Cointet, *Le Conseil national de Vichy*, Thèse d'Etat, Paris X, 1984.
- Rosemonde Sanson, "L'Alliance démocratique", in *La France et les Français en 1938-1939*, Presses de la FNSP, 1978, p. 327-328.
- Jean-Luc Pinol, "1919, 1958, le temps des droites ?", in *Histoire des droites en France*, tome 1, *Politique*, p. 291-389, p. 342-343.
- Olivier Vieworka, "Vichy a-t-il été libéral ? Le sens de l'intermède Flandin", in *Vingtième Siècle*, juillet-septembre 1986, p. 55-65.
- Olivier Wieworka, "Flandinistes dans la tourmente (1940-1944)", in *Les modérés dans la vie politique française, 1870-1962* .

\*

\*            \*

## Le Parti républicain socialiste

**Gilles LE BÉGUEC**

L'histoire du Parti républicain socialiste constitue le dernier chapitre, ou l'épilogue si l'on préfère, d'une longue et tumultueuse histoire commencée au début du siècle. Cette histoire est celle des socialistes dits "indépendants", occupant une position intermédiaire entre la SFIO et le Parti républicain radical et radical-socialiste, et de leurs efforts pour se doter d'une organisation nationale. En ce sens, le Parti républicain socialiste de la 4<sup>e</sup> République est l'héritier en ligne directe du Parti républicain socialiste fondé en 1911 par Victor Augagneur, Maurice Viollette et Alexandre Zevaès. On retrouve d'ailleurs dans ses rangs quelques-uns des cadres de l'ancienne formation, en particulier un certain nombre de responsables parisiens de l'entre-deux-guerres.

A la fin de l'année 1935, les différents petits partis qui se réclamaient peu ou prou du socialisme indépendant – le Parti républicain socialiste, le Parti républicain socialiste et socialiste français, le Parti socialiste de France (les fameux "néo-socialistes" sortis de la SFIO en 1933) – réussirent enfin à mener à terme une délicate opération de regroupement. Née de la fusion, l'Union socialiste républicaine (USR) parvint à jouer un rôle politique non négligeable au cours des années 1936-1939. Toutefois, l'USR semble bien avoir échoué à rassembler sous sa bannière tous les élus locaux étiquetés "socialistes indépendants". Au sein d'une formation excessivement riche en talents – Marcel Déat, en charge du secrétariat général, Louis-Oscar Frossard, Anatole de Monzie, Joseph Paul-Boncour, Charles Pomaret, Paul Ramadier, etc... –, l'harmonie et la bonne entente étaient d'ailleurs loin de couler de source. De sérieux signes de craquement apparurent dès l'année 1938-1939.

A la Libération, l'extrême diversité des choix effectués par les membres de l'état-major de l'USR tout au long de la période 1939-1944 rendaient impossible la reconstruction du parti. Quelques-unes des personnalités les plus en vue – Marcel Déat ou Anatole de Monzie, par exemple – étaient éliminées de la scène politique. D'autres avaient préféré rejoindre les rangs du Parti socialiste SFIO (tels le jeune Pierre-Olivier Lapie, ancien collaborateur de Paul-Boncour, ou l'ex-néo Paul Ramadier, revenu au bercaïl de la "vieille maison"), du Parti radical ou même de l'UDSR. Tournant la page un peu sulfureuse de l'USR, le dernier carré des fidèles du socialisme indépendant décida de renouer avec la pure tradition républicaine de 1911 et de reprendre l'appellation rassurante de Parti républicain socialiste. De façon tout à fait logique, le petit parti donna son adhésion au "Rassemblement républicain" organisé au printemps 1946. Un vétéran, Alexandre Varenne, député du Puy-de-Dôme, accepta de représenter la mouvance républicaine socialiste dans la première équipe dirigeante du RGR

Les républicains socialistes n'ont jamais remis ce choix initial en question. En dépit de la faiblesse de ses moyens et du flou grandissant de son image de marque, le Parti a assuré au RGR le concours de toute une nébuleuse de notables formés à l'école des "divers gauche" de la 3<sup>e</sup> République finissante : socialistes indépendants de vieille souche, néo-socialistes de 1933, indépendants de gauche (l'ancien député Henry Torrès, par exemple, dont on parlera un peu plus loin), radicaux en délicatesse avec l'appareil de la place de Valois (tel Jacques de Chammard, ancien maire de Tulle, ancien député et ancien sénateur de la Corrèze, brouillé avec son ex-patron Henri Queuille). Ces personnalités petites ou grandes n'avaient pas massivement emprunté les mêmes chemins en 1940-1944. Mais beaucoup partageaient un vif sentiment d'hostilité à l'égard des bouleversements survenus durant l'année 1944-1945 et des prétentions politiques des nouvelles élites issues de la Résistance. Assez curieusement, l'homme qui a su maintenir un minimum de cohésion nécessaire était un néo-

socialiste de l'avant-guerre, longtemps proche de Marcel Déat, René Gounin, député de la Charente de 1928 à 1938 et sénateur du même département de 1938 à 1940. Membre du Conseil national du régime de Vichy, René Gounin était tombé sous le coup des mesures d'inéligibilité mises en place à la Libération. Mais ce personnage chaleureux et encore jeune – il était né en 1898 – conservait encore beaucoup d'"amis" (en Charente et ailleurs), beaucoup de savoir-faire et un goût très vif de la vie politique. Choisi pour remplir la fonction de président de l'organisation reconstituée, René Gounin est resté à la tête des républicains socialistes durant toute la 4<sup>e</sup> République. Avec le secrétaire général, Louis Gautier-Chaumet, il a représenté le Parti au sein des instances supérieures du RGR.

Le principal point d'appui du Parti républicain socialiste résidait donc dans son réseau d'élus et d'anciens élus municipaux et cantonaux. La petite formation de René Gounin n'en disposait pas moins d'un appareil central, installé à Paris, au 26 de la rue d'Aboukir. Deux hommes semblent avoir joué un rôle moteur au sein de ce dispositif : le secrétaire général, Louis Gautier-Chaumet, patron de l'organisation parisienne, et le délégué général à la propagande, Camille Bégué, président de la fédération du Tarn-et-Garonne. Le premier, né en 1896, était un journaliste chevronné, ancien directeur des services politiques du quotidien *L'Intransigeant* (de 1932 à 1936), ancien collaborateur du ministre radical Hippolyte Ducos. Louis Gautier-Chaumet avait animé, avant la guerre de 1939-1945, la remuante fédération de la Seine du vieux Parti républicain socialiste et certaines sources indiquent qu'il s'était préoccupé de la reconstitution du mouvement dès l'année 1943. Le second, né en 1906, était un professeur agrégé bien introduit dans les milieux gaullistes. Dans la grande tradition de ces micro-appareils du centre droit ou du centre gauche, le travail de propagande était facilité – en théorie, tout au moins ! – par la présence de quelques avocats inscrits au barreau de Paris, les républicains socialistes ayant ici l'avantage de compter parmi les leurs l'un des maîtres du dit barreau, Henry Torrès, ancien député des Alpes-Maritimes (1932-1936), sénateur de la Seine (1948-1958), vice-président du Parti. Le Parti républicain disposait d'un organe officiel, *La Liberté républicaine*, publié de façon régulière, tout au moins à partir de l'année 1948. Il tenta également de faire vivre un groupement de jeunesse – les Jeunesses républicaines socialistes – animé par Guy Vérité. En 1949, ce groupement se transforma en mouvement des "Jeunes Forces Françaises", sans qu'on sache très bien quelle était la signification exacte de ce curieux rappel au vocabulaire et à l'esprit des années Trente.

Au sein de la constellation du RGR, le Parti républicain socialiste s'est distingué par deux traits relativement originaux.

Les héritiers de la glorieuse tradition naguère illustrée par Aristide Briand, Paul Painlevé et René Viviani ont parfois exprimé des réactions

d'agacement à l'égard des tentations hégémoniques des deux "poids lourds" du Rassemblement, le Parti radical et l'UDSR. Mais, dans l'ensemble, les dirigeants du Parti ont cherché à s'associer de la manière la plus étroite possible à la vie de l'organisation. Cette orientation doit beaucoup à la personnalité du secrétaire général, Louis Gautier-Chaumet, qui entretenait de bonnes relations avec Jean-Paul David et qui était considéré comme un des plus fins connaisseurs du monde des journaux et des agences de presse. On retrouve aussi Gautier-Chaumet au plus tard en 1949, au cœur de l'appareil central du RGR en qualité de délégué adjoint à la propagande, le délégué général étant le sénateur radical de la Seine Georges Laffargue. Parallèlement, le secrétaire général du Parti républicain socialiste anime l'équipe de rédaction de *L'Action municipale*, organe officiel de l'Amicale des élus municipaux RGR, un groupement créé en 1950. Élu député de la Seine en 1956 (3<sup>e</sup> circonscription), Louis Gautier-Chaumet est un des piliers du groupe présidé par Edgar Faure, occupant successivement les fonctions de secrétaire (dès la constitution du groupe) et de vice-président. Dans le même temps, il devient secrétaire général de la Fédération RGR de l'Ile-de-France, une des structures les plus dynamiques du Rassemblement transformé à l'issue de la crise de 1955-1956. Il convient de préciser que le président de cette Fédération régionale est Jean-Paul David lui-même, maire de Mantes-la-Jolie et député de Seine-et-Oise.

Un second élément d'originalité du Parti républicain socialiste est constitué par la solidité des liens noués entre quelques-unes des personnalités de l'équipe dirigeante et les milieux gaullistes. Contrairement à ce que l'on pense parfois – en raisonnant à partir des deux exemples de l'UDSR et du Parti radical –, le RGR en tant que tel n'avait jamais interdit la "bigamie", c'est-à-dire la possibilité d'adhérer au RPF tout en continuant à appartenir à telle ou telle composante de l'"association de partis" créée au printemps 1946. Le Parti républicain socialiste, pour sa part, n'a donc jamais jugé utile de couper les ponts avec le RPF et de contraindre ses élus et ses militants à opérer des choix déchirants. Deux cas bien répertoriés donnent beaucoup à réfléchir à cet égard. Le premier est celui du grand avocat Henry Torrès, sénateur RPF puis "républicain social" de la Seine, figure prestigieuse du groupe gaulliste au Conseil de la République, demeuré jusqu'aux derniers jours de la 4<sup>e</sup> République membre de l'état-major du Parti républicain socialiste en qualité de vice-président. Un autre cas, un peu plus compliqué, est celui de Camille Bégué, membre du comité directeur et président de la Fédération du Tarn-et-Garonne. Conseiller général de son département, étiqueté "socialiste indépendant", résidant à Paris, inscrit au RPF dans la Seine, Camille Bégué est "un gaulliste en cachette", pour reprendre l'expression utilisée par l'historien Bernard Lachaise dans son ouvrage intitulé *Le gaullisme dans le Sud-Ouest au temps du RPF*. Il n'y

aura plus de cachette en 1958 : Camille Bégue entre alors à l'Assemblée nationale comme candidat de l'UNR (Union pour la nouvelle République).

Pour des raisons touchant à la taille réduite de l'organisation, à l'absence de chef de file présent sur la scène parlementaire et aux difficultés rencontrées pour assurer la relève des générations, le Parti républicain socialiste n'était cependant pas en mesure de tirer avantage de la position qu'il occupait ainsi au carrefour de plusieurs forces politiques. Au fil des années, la dénomination même de républicain socialiste avait d'ailleurs perdu une grande part de sa signification. Dans les compétitions électorales – municipales et cantonales, notamment –, beaucoup de notables préféraient revendiquer l'appellation de socialiste indépendant, expression commode utilisée concurremment par des membres du Parti socialiste démocratique de Paul Faure, divers indépendants du centre gauche et de la gauche modérée, et de nombreuses personnalités plus proches de la SFIO que du RGR. Les reclassements politiques opérés dans les années 1960 – autour, par exemple, de certains réseaux agrégés à la Convention des institutions républicaines de François Mitterrand – tendraient même à montrer que la petite formation de René Gounin était peu à peu devenue un élément marginal à l'intérieur des courants se réclamant, à un titre ou à un autre, du vieil héritage de ce socialisme indépendant.

*Sources inédites:*

- Papiers Jean-Paul David.
- Entretiens avec Jean-Paul David.
- Dépouillement de *La Liberté républicaine*, organe officiel du Parti, à compter de l'année 1948, et de la presse du RGR.

**Le Parti radical indépendant**

**Gilles LE BÉGUEC**

De l'avis général, le Parti radical indépendant a occupé la place du petit parmi les petits, au dernier rang, de par sa taille et la médiocrité de son influence, des composantes organisées du RGR. Sur le mode de la plaisanterie, certains observateurs ont même mis en doute la réalité de son existence.

En dépit de la très grande modestie de ses moyens et de ses ambitions, le Parti radical indépendant a pourtant bel et bien existé. Reconstitué au cours de l'hiver 1944-1945, il était l'héritier d'un ancien courant politique, celui des radicaux, qualifiés d'"indépendants" ou de "modérés", qui avaient refusé de se lier au Parti radical "unifié" (le "Parti républicain radical et radical-socialiste") ou qui avaient ultérieurement choisi de rompre avec ce dernier. A la fin de la 3<sup>e</sup> République, ces radicaux, devenus souvent très proches des hommes et des formations du centre droit, préféraient agir au sein de structures d'encadrement

extrêmement souples : les groupes parlementaires de la Chambre des députés (le vieux groupe de la Gauche radicale, transformé en 1936 en groupe de la Gauche démocratique et radicale indépendante), et du Sénat (le groupe de l'Union démocratique et radicale, né à l'automne 1924), les réseaux de comités servant de points d'appui à des notabilités influentes (à l'exemple de la Fédération radicale indépendante de Seine-et-Oise, créée, en 1927-1928, par Henry Franklin-Bouillon après sa rupture avec le Parti radical valoisien). Dans ce secteur de l'opinion, comme dans beaucoup d'autres, les années 1930 ont été pourtant marquées par diverses tentatives pour organiser les choses de manière plus systématique. Après l'éphémère Parti républicain radical du sénateur Jean Odin (1933), ces efforts ont débouché, au début de l'année 1938, sur la constitution du Parti radical indépendant de Pierre Cathala (président) et André Grisoni (secrétaire général). Le nouveau parti était issu de la fusion du Parti radical français (André Grisoni) et des comités radicaux-unionistes, c'est-à-dire des comités qui avaient naguère soutenu l'action politique de Franklin-Bouillon (à savoir, pour l'essentiel, la Fédération radicale indépendante de Seine-et-Oise, animée par Pierre Cathala, principal lieutenant de feu Franklin-Bouillon, et les comités implantés dans un certain nombre d'arrondissements parisiens).

A la Libération, Pierre Cathala (ministre des Finances dans le gouvernement Laval en 1942-1944) et André Grisoni sont éliminés de la scène politique. Le parti de 1938 est alors reconstitué par un groupe de personnalités parisiennes restées fidèles au vieil idéal jacobin et patriote de Franklin-Bouillon, les anciens députés Lucien Besset (1892-1975), député de Paris de 1928 à 1936, et l'avocat Edmond Bloch (1884-1975), une figure influente et respectée du monde "combattant". Georges Boucheron, qui jouissait également d'un large capital de sympathies dans les mouvements d'anciens combattants, est choisi pour remplir les fonctions de président.

Dans un premier temps, le Parti radical indépendant s'associe aux diverses opérations destinées à unifier et à réorganiser la droite modérée, participant notamment à la création du "comité d'entente" de mars 1945 et à celle de "l'Entente républicaine pour la liberté et le progrès social" de Joseph Denais. Ce choix stratégiques s'explique à la fois par le poids des solidarités électorales parisiennes de l'avant-guerre (l'intégration de fait des comités radicaux-unionistes de la Seine dans le dispositif général des "républicains nationaux") et le jeu des relations personnelles. De ce dernier point de vue, il convient sans doute d'accorder une très grande importance aux contacts noués par Edmond Barrachin – l'ancien directeur du bureau politique du Parti social français de 1936-1939, devenu l'animateur des Comités de regroupement républicain et l'un des plus actifs artisans de la reconstruction de l'ensemble modéré –, cet excellent tacticien politique ayant naguère siégé (de 1934 à 1936) sur les bancs de la Gauche radicale et ayant brillamment secondé, en 1935-1936,

Franklin-Bouillon et les radicaux-unionistes dans leur tentative de lancement d'un "Front républicain". Toutefois, les radicaux indépendants de 1945-1946 renoncent à aller jusqu'au bout du chemin conduisant à l'absorption pure et simple par la famille modérée. Le tournant est pris dès l'hiver 1945-1946, avec le refus de rejoindre les rangs du Parti républicain de la Liberté (PRL), dont la constitution était pourtant bien le point d'aboutissement logique de l'action menée dans le cadre des comités d'entente de l'année 1945. Il est difficile de savoir quelles ont été les raisons exactes d'un tel changement de cap. Mais l'examen de la chronologie suggère deux éléments de réponse : la déconvenue des élections à la première Assemblée constituante d'abord (avec, notamment, l'échec subi par Lucien Besset dans le 3e secteur de la Seine) ; ensuite la mort de Georges Boucheron (2 janvier 1946), le président du Parti ayant sans doute été beaucoup plus engagé dans la voie du rapprochement avec les droites que la plupart de ses amis.

En boudant le PRL, les radicaux indépendants s'obligeaient eux-mêmes à rechercher des alliés sur leur gauche et à trouver un terrain d'entente avec les radicaux valaisiens. L'adhésion au RGR allait donc quasiment de soi. On peut ajouter que la chose a été facilitée par la présence de l'Alliance démocratique et du Parti républicain social de la Réconciliation française, deux formations situées en théorie à la droite du Parti radical indépendant. Dans la grande tradition de Franklin-Bouillon, le petit parti pouvait enfin faire figure de trait d'union.

Les radicaux indépendants ont joué la carte du Rassemblement des gauches républicaines avec zèle et constance. A l'instar des autres formations, le Parti conserve une existence officielle, disposant des locaux propres (installés rue des Entrepreneurs, dans le 15e arrondissement) et d'un appareil central animé par Georges Delpech, secrétaire général, ancien colistier de Lucien Besset en 1945. Au Parlement, l'homme fort des radicaux indépendants est l'ancien député de la Vienne Jacques Masteau, élu au Conseil de la République en 1948, sénateur de 1948 à 1968. Parallèlement, les personnalités les plus en vue de cette modeste composante participent à la vie du RGR. Georges Delpech et Jacques Masteau siègent au bureau du Rassemblement. Georges Delpech occupe un temps les fonctions de trésorier adjoint. Jacques Masteau est longtemps vice-président du groupe RGR de la Haute Assemblée. Un jeune journaliste, Pierre Rostini, président d'honneur de l'Union nationale des étudiants de France, considéré comme l'un des pères de la fameuse charte de Grenoble, accepte le poste de vice-président des Jeunesses européennes libérales, dirigées par Christian Loyauté, le principal lieutenant de Jean-Paul David au sein de la machine RGR

Derrière cette façade organisationnelle, on ne voit pas toujours très bien quels ont été les activités et les moyens d'influence effective du Parti radical

indépendant. Dans la région parisienne – à Paris et en Seine-et-Oise essentiellement –, les notables de l'ancienne génération cultivaient de précieuses amitiés dans les milieux de la petite entreprise (Georges Boucheron avait été naguère l'avocat-conseil de la "Fédération du petit et moyen commerce, de la petite et moyenne industrie de la région parisienne", adhérente de la Confédération générale du commerce) et dans les associations du mouvement combattant (Edmond Bloch avait été secrétaire général adjoint de la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de guerre). En province, le Parti pouvait prendre appui sur quelques réseaux d'élus, dans les régions du centre et du centre-ouest en particulier. Le meilleur exemple est fourni ici par le département de la Vienne et le véritable système de pouvoir bâti autour de l'omniprésent Jacques Masteau, maire de Poitiers (1950-1965), bâtonnier du barreau de Poitiers (1950-1952), président du conseil général (1951-1965) et sénateur du département (1948-1968). Au delà de la personne de Jacques Masteau et de l'imbrication des diverses clientèles, ce système constitue un cas d'école, dans la mesure où il montre fort bien comment la souplesse des formules imaginées au printemps 1946 et le rôle des petits partis ont pu parfois permettre au RGR de déborder la zone d'influence traditionnelle du radicalisme, d'occuper toute une portion des terres modérées, de contenir la vague RPF et de freiner considérablement la progression du Centre national des indépendants.

*Sources inédites :*

- Archives de l'Ordre des avocats auprès de la Cour d'appel de Paris.
- Papiers Edmond Barrachin et papiers Jean-Paul David.
- Entretiens avec Jean-Paul David et Pierre Rostini.

**La "Réconciliation française"  
(Parti républicain et social de la Réconciliation française).**

**Jean-Paul THOMAS**

La Réconciliation française, dont les statuts furent déposés en juillet 1945, est en fait issue du Parti social français du colonel de La Rocque, ou du moins de ce qu'il en restait après scission du "PSF résistant", éparpillement de la majorité des militants et dissolution du parti en mars 1945... par application d'une décision de justice de 1938, contestée néanmoins en Conseil d'Etat. Le contexte de sa naissance, l'internement puis la mort de son chef, expliquent en partie la difficulté qu'elle eut à s'orienter et plus encore à exploiter un héritage qui pouvait sembler considérable. Après quelques grands meetings rappelant de loin les foules rassemblées par le PSF avant guerre, elle fut bientôt privée de

toute capacité politique autonome malgré quelques succès locaux aux cantonales de 1945 (à Nantes, Rouen...).. Ses alliances de survie électorale, entre modérés et centre gauche, furent mal comprises par des militants pénétrés d'idéologie "antipoliticienne" qui s'éloignèrent en silence après la mort de La Rocque (avril 1946). D'autres, parfois anciens résistants, furent récupérés par le RPF, malgré la méfiance que la direction de la RF présidée par André Portier, essaya de leur inculquer, à moins que ce ne fût à cause d'elle.

La RF adhéra au RGR au moment même où disparaissait La Rocque mais conformément à ses directives, influencées sans doute par les liens noués avec Édouard Daladier lors de leur commune détention en Allemagne. D'une part la RF avait le même besoin de regroupement que les autres composantes de ce rassemblement des déclins de diverses tendances ; mais le problème était pour elle aggravé par la pénurie de notables enracinés. D'autre part, le principal regroupement plus à droite était le PRL, dominé par des dissidents du PSF conduits par Edmond Barrachin et à ce titre exécrés comme peuvent l'être des frères ennemis ; si sa dénonciation comme voué à une radicalisation extrême paraît avoir manqué de raison, on doit noter que La Rocque restait dans la continuité d'une pétition de principe qui avait toujours été la sienne, contre les blocs antagonistes de gauche et de droite : le RGR fut présenté comme un exorcisme centriste contre une dynamique conduisant au Front populaire.

La RF eut une place originale dans le Rassemblement des gauches républicaines. Elle en exprima bien l'ouverture vers la droite, dans laquelle elle avait noué ses premières connivences. Elle eut notamment quelque osmose avec le Parti paysan sous l'étiquette duquel furent élus quelques-uns de ses rares députés ou sympathisants de 1946 (Guy Petit, Louis Dixmier). Du reste, la diversité de ce qui n'était peut-être guère plus qu'une amicale d'anciens s'exprima en appartenances allant jusqu'à l'UDSR (Jules Castellani, Philippe Olmi); et il n'est pas exclu qu'un autre député, radical d'origine PSF, ait été également de la RF. Il faut ajouter que la scission d'avec les éléments gagnés au PRL était, au moins au départ, moins claire dans bien des provinces qu'à Paris. Les parlementaires de la RF se distinguèrent au sein du rassemblement en votant avec les défenseurs de l'école libre. Mais elle resta, quant à la politique de l'heure, le propagandiste de tout rapprochement entre le RGR et les Indépendants et Paysans. Et les plus fidèles à La Rocque le furent aussi au RGR. A Lyon la cohabitation d'une majorité municipale relative RPF avec Edouard Herriot, se traduisit pour ce dernier par la récupération des six conseillers municipaux du partis, élus sur la liste gaulliste : ils se distinguèrent, comme dans d'autres municipalités, par leur action sociale.

L'élection du secrétaire général, Pierre de Léotard, sur la liste conduite par Bernard Lafay en 1951 à Paris, donna, par l'activité inlassable de l'intéressé, une apparence d'existence parlementaire organisée à la Réconciliation française. Un

intergroupe de la RF, au cours de la seconde législature, compta quinze députés et deux sénateurs, selon un document de mars 1955. Seul deux d'entre eux, dont Léotard, ont appartenu de manière certaine au RGR, les autres étant Indépendants ou Paysans ; sept avaient été du RPF (on trouve parmi eux trois démissionnaires, mais ni scissionniste de 1952, ni ARS : une filière qui rappelait trop le PRL ?). En fait, là encore, on se demande si cet intergroupe fut autre chose qu'une amicale.

La Réconciliation française se fondit insensiblement en une simple association du souvenir : celui de la "mystique Croix de feu" dont se réclamait cette formation surprenante au sein du Rassemblement des Gauches républicaines. Il n'est pas exclu pour autant que ce regroupement nostalgique, incapable d'une action électorale autonome, ait été d'un appoint utile par son influence auprès des innombrables éléments en déshérence du défunt PSF. Il cessa officiellement d'être un parti en 1961.

\*

\*           \*

## Le Parti socialiste démocratique

**Noëlline CASTAGNEZ-RUGGIU**

Fondé en août 1945 par Paul Faure (1878-1960), qui fut secrétaire général de la SFIO de 1920 à 1940, le Parti socialiste démocratique (PSD) fut l'une des composantes originales du RGR, en réunissant d'anciens militants socialistes et syndicalistes marginalisés à la Libération du fait de leur attitude sous l'Occupation. Le PSD ressuscitait en grande partie la tendance paul-fauriste, pacifiste et anticomuniste, née en juillet 1937 pour s'opposer aux partisans de l'intervention en Espagne. En 1944, l'épuration de la SFIO et de la CGT les avait à nouveau réunis, mais l'épuration politique du pays avait diversifié et élargi le champ de leurs relations à une nébuleuse hostile au "système" de la 4<sup>e</sup> République. L'ordonnance du 6 avril 1945, qui avait frappé d'inéligibilité tous les parlementaires ayant accordé les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, impulsa en effet un processus d'alliances entre des hommes, autrefois séparés par leurs convictions politiques, mais désormais rejetés dans le camp des vaincus de la Libération. Grâce à leur parti et à leurs journaux, *Le Socialiste* puis *La République libre*, les paul-fauristes occupaient la gauche d'une opposition qui, du néo-fascisme au socialisme réformiste qu'ils incarnaient, se disait "nationale". **Erreur! Liaison incorrecte.** Le PSD était un petit parti, certes bien structuré, mais aux moyens très limités, et il avait parfaitement conscience qu'il ne pouvait espérer jouer un rôle politique s'il demeurait isolé. C'est pourquoi il adhéra, le 16 octobre 1946, au RGR, dont Louis-François Dubosc, secrétaire fédéral de la Seine du PSD, fut élu vice-président en janvier 1949.

Après avoir défini plus précisément les composantes du PSD, il s'agira de s'interroger sur ses objectifs politiques et ses moyens d'action, afin de déterminer quelle était exactement sa place au sein du RGR.

### **Le PSD : une dissidence socialiste sous la 4<sup>e</sup> République**

En novembre 1944, lors de son congrès extraordinaire, le parti socialiste issu de la clandestinité, derrière son secrétaire général Daniel Mayer, expulsa ou suspendit 95 de ses parlementaires qui avaient voté "oui" le 10 juillet 1940. Sa politique de présence sous Vichy et sa nomination au Conseil national avaient depuis longtemps marginalisé Paul Faure, et la moitié des membres de l'ancienne Commission administrative permanente (CAP) de 1939 furent également exclus ou démissionnèrent. Tous ceux qui avaient adopté une stratégie de position dans le régime de Vichy, ou ceux qui avaient participé à la

presse collaborationniste, n'avaient plus leur place au sein du parti dit "rénové". Justin Arnol, François Chasseigne, Louis L'Hévéder et Paul Rives avaient écrit dans *L'Effort*, Charles Spinasse dans *Le Rouge et le bleu*, Georges Dumoulin et Jean Garchery dans *L'Œuvre* de Marcel Déat, ou encore René Château, Fernand Roucayrol et Alexandre Rauzy dans *La France socialiste*. Camille Planche et Louis Sellier avaient animé l'organisation "France-Europe" fondée par Francis Desphilippou. Or les deux tiers des parlementaires exclus, auxquels il faut ajouter quelques victimes d'une épuration parfois intransigeante et injuste, se regroupèrent autour de Paul Faure.

Au lendemain de ce congrès, les paul-fauristes tentèrent d'abord de reconstruire "la vieille maison" dans un réflexe hérité de la période héroïque, située aux lendemains de la scission de Tours, révélant à quel point ils sous-estimaient le besoin de renouveau de la base. Le "vieux parti socialiste SFIO" rédigea, le 28 décembre 1944, un "appel de la direction provisoire du parti" où elle se dressait contre "les usurpateurs et les scissionnistes". Quelques fédérations dissidentes lui emboîtèrent alors le pas, telles que la Saône-et-Loire, véritable bastion paul-fauriste avec Théo-Bretin et Georges Nouvelle, la Haute-Vienne avec Léon Betoulle et Sabinus Valière, la Seine avec Jean Garchery, Suzanne et Maurice Caille, Jules Mallarte, Ernest Denis, Fernand Imbert, et des militants venus d'ailleurs comme Gaston Allemane et Jean Castagnez, la Haute-Garonne avec Emile Berlia, Albert Bedouce, Ellen-Prévot et Jules Masquère ..., tous anciens membres de l'appareil. Mais si les paul-fauristes réussirent à freiner la reconstitution de la SFIO issue de la Résistance et à lui opposer quelque temps une réelle concurrence dans certains départements, ils durent bientôt avouer leur échec. Le 24 août 1945, ils créèrent le PSD en affirmant être les véritables gardiens du "socialisme de Guesde et de Jaurès", mais en abandonnant le marxisme révolutionnaire au profit d'un "socialisme positif, réaliste, et surtout foncièrement démocratique", et en se référant au Labour Party<sup>1</sup>. Comme dans les années 1920, ils espéraient le retour des militants déçus. Afin de les accueillir, ils dotèrent le PSD de structures disproportionnées par rapport à ses effectifs : statuts, organisation fédérale, commissions diverses, "Femmes socialistes" derrière Marcelle Pommera et Louise Saumoneau, "Jeunesses socialistes" animées par Fernand Imbert et Jacques Mellick. À la fin de 1950, le parti aurait compté 6700 adhérents et serait resté stable jusqu'en 1952<sup>2</sup>. Après 1954, en revanche, des fédérations entières disparurent à cause de la réintégration à la SFIO de leurs dirigeants, ou de leur décès.

1. Pour faire leur point sur leur évolution doctrinale, voir André Chatignon, "Perspectives du socialisme français", n° 29 (novembre 1946) à 34 (février 1947) du *Socialiste*.

2. Entretien de l'auteur avec Charles Salençon du 18 octobre 1986 et Jacques Fauvet, *Les forces politiques en France*, Paris, Éditions du Monde, 1951, p. 120-122.

Plus conséquente était l'influence non négligeable dont disposait le PSD dans le mouvement syndical. L'épuration avait frappé les chartistes et les rédacteurs de journaux, tels *Au travail* de René Belin et *L'Atelier*. Certains poursuivirent, au sein ou aux côtés du PSD, la lutte anticommuniste entreprise avant la guerre avec *Syndicats*. André Delmas, ancien secrétaire général du S.N.I., Marcel Roy, Raymond Froideval, Georges Lefranc, Lucien Laurat, jouèrent un rôle actif. Ils s'exprimaient dans les organes du parti, *Le Socialiste*, puis *La République libre*, et dans le *Front syndicaliste* puis dans *La Revue syndicaliste*, où ils répercutaient les informations le concernant. Parallèlement, Pierre Vigne, Marcel Roy et René Belin<sup>1</sup> fondèrent, à la fin de 1945, *Travail et liberté*, dont les réunions avaient lieu au siège du PSD, 66 rue des Martyrs. S'élevant contre "la bolchévisation de la CGT", certains participèrent à la création de FO. À plus long terme, des paul-fauristes jouèrent un rôle dans le syndicalisme indépendant, au sein du Comité général des syndicats indépendants et de la Confédération du travail indépendante.

#### **Exister dans la nébuleuse de l'opposition "nationale".**

Grâce à ses journaux, le PSD, à défaut d'avoir de nombreux électeurs, put élargir le cercle de ses lecteurs qu'il recrutait dans les opposants au régime. Ils se faisaient l'écho de l'Alliance démocratique et de la Réconciliation française et utilisaient comme sources les périodiques où certains de ses rédacteurs collaboraient : *L'Aurore* (Fernand Roucaÿrol), *Les Écrits de Paris* (Paul Faure), *Paroles françaises* (Claude Jamet, René Château) ou *Défense de l'homme* (Robert Jospin). Ils participaient ainsi au courant "antirésistancialiste", contribuant par là à la légende noire de l'épuration et dénonçant les scandales du "Système". La plupart aidaient financièrement leur journal, et les plus engagés adhéraient aux "Amis de la République libre", créés en 1952 par André Berthon. On note la présence au sein de son conseil d'administration de Noël Pinelli, vice-président de l'Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain et d'Alexandre Cathrine, président du groupe de la presse spoliée. Les listes de souscripteurs et de présence aux manifestations montrent que la plupart étaient d'anciens militants SFIO, radicaux-socialistes ou de centre gauche attirés par le seul journal d'opposition de leur sensibilité. Mais leur engagement contre "le résistancialisme" leur gagna le soutien d'hommes de droite très compromis sous l'Occupation, tels que Pierre Taittinger, Henri Lémery, Georges Scapini, ou Pierre Burgeot. Ce thème, combiné à un anticommunisme systématique, leur fit retrouver d'anciens proches de Marcel Déat tels qu'Adrien Marquet, Georges Rivollet et Gabriel Lafaye, ou d'anciens doriotistes comme Eugène Milliès-

---

1. Sous les pseudonymes de P. Brière ou de La Baguette.

Lacroix. Ces hommes se juxtaposaient d'ailleurs à des résistants confirmés comme François de Champaux, Lucien Besset, ou le chanoine Desgranges. Enfin, s'ajoutaient des partisans de la construction européenne qui était fermement défendue par *La République libre* avec Camille Dalhet, Gaston Riou et Aimé Malécot. Soutenu par cet ensemble hétéroclite de sympathisants, leur journal devint le porte-parole et le lieu de rencontre privilégiés de divers organismes.

Parmi ceux-ci, figurait en premier lieu l'"Association des représentants du peuple de la 3<sup>e</sup> République". Elle fut fondée en 1946 à l'initiative de Paul Faure et de Louis L'Hévéder et installée 66 rue des Martyrs. Elle comptait 600 adhérents un an plus tard, allant de la Fédération républicaine à l'ancienne SFIO, les extrêmes y étant assez peu représentés. André Bedouce, Sabinus Valière, André Dupont et Charles Thonon, tous membres du PSD, en assurèrent la direction. Sa manifestation la plus notable fut le "banquet des mille" du 14 mars 1948, où figuraient Pierre-Etienne Flandin et Antoine Pinay. D'autres associations de vaincus de la Libération utilisèrent *La République libre* et ses infrastructures : le "Comité français pour la défense des droits de l'homme" (J. Ebstein), la "Ligue internationale pour la défense des libertés humaines" dont Madeleine Finidor et Robert Jospin étaient membres, l'"Association pour la défense de la mémoire du maréchal", les Amis de Robert Brasillach et même l'Union des intellectuels indépendants, organisme antisémite d'extrême-droite. Mais ce fut leur anticommunisme qui leur permit d'avoir quelque prise sur la vie politique d'après-guerre. Ils étaient en étroite relation avec l'Association d'études politiques et internationales de Georges Albertini (AEPI<sup>1</sup>), par l'intermédiaire de Marcelle Pommera, de Lucien Laurat et Charles Salençon, et diffusaient tous les ouvrages d'André Rossi (Angelo Tasca), des études antisoviétiques documentées. Préconisant l'élargissement du Pacte atlantique, ils réclamaient le réarmement de l'Europe de l'ouest alors même que le débat sur la CED déchirait la SFIO. La guerre froide les conduisit, enfin, à un important revirement avec l'abandon d'un pacifisme qui les avait menés fort loin en 1940. Cet activisme en faveur d'une Europe armée se poursuivit même après la mort de Paul Faure en 1960, perpétuant ainsi l'ultime forme d'un anticommunisme de gauche dont il avait été si longtemps l'incarnation.

### **Participer au pouvoir grâce au RGR ?**

Le PSD était très handicapé par l'inégibilité de ses anciens parlementaires qui ne furent amnistiés qu'avec la loi du 6 août 1953. En outre, le scrutin proportionnel lui faisait perdre le bénéfice de disposer de personnalités d'envergure et bien implantées. Après son adhésion au RGR, il invita tous ses

---

1. Fondée en 1948, l'AEPI publia le BEIPI, qui devint *Est-Ouest* en 1956.

militants éligibles à participer le plus possible aux batailles électorales. Au plan national, son seul résultat notable fut l'élection de Julien Satonnet, de la Saône-et-Loire, au Conseil de la République, en novembre 1946. Cette victoire ne fut pas acquise grâce à la seule étiquette RGR. En mai 1945, Julien Satonnet avait remporté la mairie de Chalon-sur-Saône, en succédant à un autre membre du PSD, Georges Nouvelle, en place depuis 1926. Il avait aussi été élu conseiller général en octobre 1946. À quelques exceptions près, les candidats PSD étaient souvent mal placés sur les listes RGR et manquaient cruellement de moyens de propagande. En revanche, ils remportèrent des succès au plan local. Tout d'abord, le PSD put être représenté à toutes les municipales dans la plupart des grandes villes, parfois sous sa seule étiquette. En octobre 1947, il eut des élus dans des communes de la Seine, de la Saône-et-Loire, et du Rhône, dans une moindre mesure de l'Indre-et-Loire, de l'Aisne, des Bouches-du-Rhône, de la Seine-et-Oise, de l'Yonne, et enfin du Lot, de l'Eure, de la Savoie et du Lot-et-Garonne. En banlieue parisienne, le PSD était avantagé par son programme anticommuniste. Aux municipales de 1953, il emporta ainsi les mairies du Pré-Saint-Gervais, du Bourg, de Pavillon-sous-Bois, et de Bois-Colombes, dans l'arrondissement de Saint-Denis, bastion communiste, en faisant alliance avec le RPF. Au total, le PSD se plaignait de voir ses intérêts mis à mal au sein du Rassemblement par les radicaux, même si les comités départementaux assuraient le plus souvent un équilibre entre les différentes formations. En janvier 1949, Louis-François Dubosc, secrétaire fédéral PSD de la Seine fut même élu vice-président du RGR.

Mais le Rassemblement ne les autorisa pas à jouer la carte de l'opposition comme ils l'auraient souhaité. Après 1947, ils critiquaient la participation ministérielle. Ils misèrent alors sur Edouard Daladier, élu président du RGR en mai 1950, et qui semblait vouloir le situer dans l'opposition. Mais le Parti radical devenant un parti de gouvernement à partir de 1951, le PSD, qui aurait préféré un "soutien conditionné", dut renoncer à voir le RGR jouer le rôle d'un mouvement d'opposition nationale, et apporta même son soutien à l'expérience Pinay en 1952. Lorsque le conflit entre Edgar Faure, président du Rassemblement, et Pierre Mendès France, devenu le leader du parti radical, entraîna sa scission, le PSD connaissait déjà un très net essoufflement, et survivait essentiellement grâce à *La République libre* et aux réseaux qu'elle avait su entretenir autour d'elle.

Le PSD qui se voulait un parti d'opposition n'avait en fait aucune chance de voir ses fins se réaliser grâce au RGR. Les radicaux, qui y jouaient un rôle prépondérant, entrèrent dans la Troisième Force alors même que le PSD préconisait une attitude inflexible envers le MRP et la SFIO. Sa présence au RGR lui permit toutefois, en participant aux campagnes électorales et en ayant quelques élus, de sortir de l'ombre. Ainsi, les paul-fauristes ne se cantonnèrent

pas à leurs réseaux d'influence et d'alliances parfois contre-nature en ayant l'occasion de pratiquer un socialisme municipal réformiste.

**Sources imprimées :**

- Association des Représentants du peuple de la IIIe République, *Le banquet des mille du 14 mars 1948*, Paris, Lecram, 1948, 32 p.
- Paul Faure, *Où va le socialisme français ?*, Paris, Imprimerie du PSD, 1946, 24 p.
- Paul Faure, *De Munich à la 5e République*, Paris, L'Élan, 1948, 274 p.
- Lucien Laurat, *Problèmes actuels du socialisme*, Paris, Les Iles d'or, 1955, 198 p.
- *Le Front syndicaliste*, mensuel (septembre 1945-février 1948) BNF, Fol Jo 18760.
- *L'Information socialiste*, bulletin intérieur du PSD, mensuel puis trimestriel, BNF, 4° Jo 9383.
- *La République libre*, hebdomadaire (19 novembre 1948 – novembre 1960), aux archives de l'O.U.R.S.
- *La revue syndicaliste*, mensuel (avril 1948-avril 1954), Institut Français d'Histoire Sociale, B. Souvarine.
- *Le Socialiste*, bimensuel (juillet 1945-novembre 1948), archives de l'O.U.R.S.

**Indications bibliographiques :**

- Noëlline Castagnez-Ruggiu, "Les paul-fauristes : itinéraires militants", in Michel Dreyfus, Claude Penetier et Nathalie Viet-Depaule dir., *La part des militants*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1996 (Actes du colloque international Jean Maitron de Paris I), p. 229-241.
- Noëlline Castagnez-Ruggiu, *Histoire des idées socialistes en France*, La Découverte, Repères, 1997, 128 p.